Les abonnements pour Gand sont reçus au bureau du journal

3 - rue aux Tripes - 3

GAND

Prix pour le 3e trimestre:

CINQ FRANCS

Pour un mois: 2 francs

Prix du numéro: 10 centimes

Le Bien Public

Christus vincit. Christus regnat. Christus imperat. In hoc signo vince.

ANNONCES : 40 centimes la petite ligne. RECLAMES avant les Annonces : 1 franc la ligne RÉCLAMES dans le corps du journal et AVIS FINANCIERS : 2 francs la ligne. RÉPARATIONS JUDICIAIRES : 2 francs la ligne.

ON TRAITE A FORFAIT POUR LES ANNONCES SOUVENT REPETEES

BUREAUX

OUVERTS DE 8 HEURES A MIDI

Pour les Annonces et Réclames de la Belgique, à l'exception des deux Flandres, ainsi que pour celles des pays étrangers, adresser à MM. L.-L. Lebègue et Cie, *Office de Publicité, 36,* rue Neuve, à Bruxelles.

BULLETIN DE L'EXTÉRIEUR

Manifestations contre la vie chère en Hollande

Une nouvelle manifestation des ménagères hollandaises a eu lieu à Amsterdam ; plusieurs centaines de femmes se sont réunies en meeting ; trois personnes furent désignées pour se rendre à l'hôtel de ville auprès de M. Rootlieb, secrétaire de la commission d'alimentation.

Mme De Jong a déclaré que la situation était intenable, que les pommes de terre délivrées ne pouvaient même servir pour l'alimentation du bétail. M. Rotlieb a déclaré que l'administration communale faisait tout ce qu'elle pouvait.

Les délégués ont ajouté que si la situation ne changeait pas les ménagères devront prendre elles-mêmes des mesures.

Au retour de la délégation, M. Spanjer, député socialiste, a fait une allocution, invitant les manifestantes au calme, jusqu'à ce que l'interpellation annoncée au Parlement ait eu lieu.

* * *

Le *Nieuwe Rotterdamsche Courant* annonce :

« La situation à l'hôtel de ville de Rotterdam était le même jeudi soir que mardi et mercredi. Quelques milliers de personnes se sont rassemblées et ont traversé les rues en criant. La police a dû intervenir à plusieurs reprises. Plusieurs fenêtres furent enfoncées. A 6 h. 1/2 du soir, la foule fut dispersée et la ville rentra dans le calme. »

* * *

Amsterdam, 18 juin. — Samedi il y a eu à nouveau, en raison du renchérissement des vivres, des désordres dans plusieurs quartiers de la ville, des collisions avec la police. Celle-ci a dû faire usage de ses armes. A partir de lundi un grand nombre de marchands vont cessé la vente des légumes et pommes de terre, en guise de protestation contre l'importation insuffisante.

Expéditions d'échantillons en Hollande

Le gouvernement hollandais vient — par l'intermédiaire du ministre de l'agriculture — d'étendre aux échantillons la défense d'exportation des articles précédemment signalés. Les envois d'échantillons ne pourront avoir lieu qu'avec autorisation spéciale du ministère compétent.

Importation de couleurs d'aniline en Hollande

On annonce que l'Allemagne a consenti à exporter en Hollande une quantité de couleurs tinctoriales représentant 25 p. c. de la consommation de l'année 1913. Ce fait répond au désir de l'industrie textile néerlandaise.

La séance secrète de la Chambre française

Neuf interpellations étaient prévues pour la séance secrète de la Chambre. Toutes ont trait à la situation militaire. Des mesures très strictes ont été prises pour assurer le secret absolu des délibérations. En dehors des députés, interdiction d'entrer à la Salle des Pas-Perdus. Aux journalistes défense de pénétrer au Palais Bourbon, et même dans les locaux qui leur sont spécialement consacrés. Même mesure pour les chefs de bureaux et employés ministériels, ainsi que pour le personnel de la Chambre.

L'exclusion de ce personnel donne lieu, comme le fait remarquer le *Temps*, à des situations bizarres : ainsi les députés doivent eux-mêmes allumer, ouvrir les fenêtres, et même apporter le traditionnel verre d'eau. Le bâtiment est gardé intérieurement et extérieurement par la police renforcée par un cordon de troupes. Un compte-rendu assez bref de la séance sera fait par les députés mêmes ; il ne sera pas publié, mais restera dans les archives de la Chambre.

Malgré tout cela, il est bien difficile qu'un secret gardé par 567 personnes, ne transpire pas quelque peu.

La conférence de Paris

Paris, 18 juin. — La conférence économique de l'Entente a terminé aujourd'hui ses travaux. Une série de conclusions ont été votées à l'unanimité qui seront publiées en détail le 21 de ce mois dans les divers pays. Le président de la République a reçu les délégués, à l'issue de la conférence.

La nouvelle loi militaire anglaise

Londres, 17 juin. — Tous les hommes mariés âgés de 26 à 46 ans seront appelés sous les drapeaux à partir du 24 juin ; de cette façon, tous ceux qui tombent sous l'application de la loi sur le service militaire obligatoire se trouveront sous les armes.

En Irlande

D'après le correspondant du *Morning Post* à Dublin, le parti, qui refuse d'admettre l'exclusion des comtés de l'Ulster du « Home Rule » gagne terrain parmi les nationalistes.

Les finances espagnoles

Au cours des quatre premiers mois de 1916, les recettes du Trésor espagnol se sont élevées à 352.2 millions de pesettas contre 314.2 millions en 1915 et les dépenses à 429.9 millions de pesetas contre 405,5 millions en 1915.

La crise de Cabinet en Italie

M. Boselli a terminé vendredi dans la matinée les négociations ayant un caractère politique, et a invité les directeurs des grands journaux quotidiens à un entretien qui a été très cordial. Il semble que les nouveaux ministres tiennent à marcher de pair avec la presse.

L'après-midi, M. Boselli reçut de M. Sonnino la promesse formelle de rester ministre des affaires étrangères, à condition qu'il n'y aurait pas de contrôle parlementaire sur la situation militaire. Après avoir reçu MM. Orlando et Bisolati, M. Boselli s'est rendu à 6 heures à la Villa Savoya où il s'entretint pendant quarante minutes avec le Roi. Le soir, il a rendu visite à M. Colosimo, du parti Giolitti.

Le « Giornale d'Italia », qui puise ses informations dans les milieux officiels, publie la liste éventuelle suivante : Président du conseil : Boselli (sans portefeuille); M. Orlando, ministre de l'intérieur; Bissolati, sans portefeuille; M. Sonnino, ministre des affaires étrangères; M. Carcano, trésorerie; M. Bonami (radical-socialiste), finances; M. Colosimo (du parti Giolitti), justice; M. Meda (catholique), travaux publics; le sénateur Ciadoza, instruction publique; M. de Nava, colonies; M. Raineri, l'agriculture; M. Comandini (républicain), postes; M. Fera (radical), sans portefeuille; M. Girardini, guerre; M. Morrone, marine; M. Corsi, ministre des territoires non délivrés. Quant au ministre Barzilai, il refuse de faire partie du nouveau cabinet.

* * *

On mande de Lugano : Un nouveau portefeuille sera créé à l'intention de M. Bissolati, celui de l'inspection politique de l'armée. Le but probable de ce ministère est de transmettre les vœux politiques et militaires des Alliés ainsi que des instructions au général Cadorna et au cabinet.

* * *

D'après les journaux de Milan du 17 courant, la crise ministérielle n'est pas encore dénouée, de nouvelles difficultés s'étant présentées dans la formation du cabinet. Le « Secolo » écrit que M. Boselli, complètement d'accord avec M. Bissolati, aurait l'intention de refuser la mission de former le cabinet. Le « Corriere della Sera » dit que M. Carcano aurait protesté contre la répartition de quelques portefeuilles, ainsi qu'au sujet du choix de quelques députés ministrables.

* * *

Rome, 18 juin (Agence Stefani). — Le Roi a confié définitivement à M. Boselli la formation du cabinet.

Le *Corriere della Sera* croit que le nouveau cabinet se présentera le 27 juin à la Chambre et au Sénat.

Les impôts en Hongrie

Budapest, 15 juin. — Les nouveaux projets d'impôts sur les bénéfices de guerre déposés aujourd'hui, visent également les entreprises étrangères en Hongrie.

La proposition taxerait à 20 p. c. l'impôt sur l'augmentation des bénéfices par suite de la guerre atteignant 200,000 couronnes. L'impôt serait de 25 p. c. si l'augmentation atteint 400,000 couronnes et moins, 30 p. c. jusqu'à 700,000 couronnes et 35 p. c. jusqu'à un million de couronnes.

Si l'augmentation des bénéfices atteint plus d'un million de couronnes, le taux de l'impôt serait de 40 p. c.

Le blocus de la Grèce

Athènes, 16 juin. (Havas.) — La journée de jeudi s'est passée au milieu d'une grande anxiété de la population. Le blocus est resté tel qu'il était, et le gouvernement grec se trouve toujours sans communications avec les Alliés. Aucun bateau n'a quitté le Pirée. A la Chambre, les députés ont proposé d'adresser une protestation aux puissances dans laquelle on ferait remarquer que la restriction au transport des céréales prive de pain toute la population. M. Rhallys a présenté le budget pour 1916 qui, par suite des dépenses extraordinaires, accuse un déficit de 265 millions. L'emprunt de la Banque Nationale comporte 115 millions à 5 p. c. en obligations au porteur de 100 francs. Un autre arrêté permet à la banque d'augmenter de 30 millions le montant des billets et prolonge pour une nouvelle période de 20 ans les privilèges de la banque.

Le général Sarrail et la presse grecque

On télégraphie de Salonique au « Secolo » : A la suite de l'attitude anti-italienne prise par les Grecs, le général Sarrail a convoqué tous les journalistes de la place en son cabinet et les a menacés de recourir aux mesures les plus sévères s'ils publiaient dans leurs journaux des articles anti-italiens.

Salonique, 17 juin. — Le commandant grec de Salonique, qui a refusé jusqu'à présent de quitter la ville, a été informé par écrit que le général Sarrail avait décidé de le faire interner à bord d'un vapeur français s'il continuait à résider à Salonique.

La défense de la Suède

Stockholm, 17 juin. — Conformément au vœu exprimé par le Reichstag, le gouvernement a nommé aujourd'hui des commissions spéciales pour l'examen des besoins de la défense nationale. Elles auront pour mission d'étudier ces besoins, techniquement, c'est-à-dire en considération de l'expérience de la guerre actuelle. Une commission s'occupera spécialement de l'armée, une autre de la marine. Chacune comprendra cinq membres; une troisième commission s'occupera de la question des munitions.

* * *

Stockholm, 18 juin. — Plusieurs grandes firmes de bois suédoises ont emmagasiné du bois, l'hiver dernier, en quantités considérables en Finlande septentrionale, pour les transporter plus tard en Suède. Le Sénat finlandais vient de leur retirer le permis d'exportation; cette mesure causera de grandes pertes au commerce en question.

Fin de la grève en Norvège

Le travail a repris vendredi dans presque toute la Norvège. Quelques districts qui ont appris trop tard la fin de la grève n'ont repris le travail que samedi. A Drontheim où les syndicalistes ont la majorité, on semble douter que le travail puisse reprendre.

Le poisson de Norvège

On mande de Christiania que l'Angleterre s'est à présent assuré par contract tout le produit de la pêche norvégienne.

D'autres part, d'importantes firmes anglaises ont acheté tous les approvisionnements disponibles d'huile de baleine ; déjà 4,500 tonnes d'huile seraient livrées par les sociétés norvégiennes pour une somme de plus de 22 millions de couronnes. L'huile serait destinée à la fabrication du savon.

Le papier en Russie

Il résulte d'une information télégraphique de Stockholm que le gouvernement russe vient de diminuer les droits d'importation du papier en Russie. Ils seront portés de 142 à 82 kopecks par poed.

Les élections américaines

L'agence Reuter mande de New-York : M. Roosevelt est tombé malade et a renoncé à tous les accords.

Saint-Louis, 17 juin. — Le Convent démocratique a adopté une plate-forme électorale, qui dénonce comme néfaste pour l'Union toute organisation visant à encourager les intérêts d'une puissance étrangère ou ayant pour but d'intimider le gouvernement, les partis politiques ou les représentants du peuple. La plate-forme préconise l'exécution du programme naval du gouvernement et une augmentation des effectifs de l'armée et de la flotte dans des buts défensifs; il y est dit aussi que les Etats-Unis ont pour devoir de s'unir à d'autres Etats en vue d'assurer l'indépendance des nations et de leurs citoyens, et en vue d'éviter toute violation de la liberté des mers. Pour finir, la plate-forme préconise l'application stricte de la doctrine de Monroë.

La culture des fleurs en Amérique et la guerre

La *Westminster Gazette* annonce que la guerre européenne a provoqué en Amérique l'éclosion de plusieurs industries nouvelles. Au point de vue agricole, les pays européens, notamment l'Italie, le midi de la France et la Hollande fournissaient tous les ans les plants et les bulbes de nombreuses variétés de fleurs. Aujourd'hui, la plupart de ces plantes sont fournies par les Etats méridionaux de l'Amérique où le climat est très favorable pour une culture intensive de ces variétés européennes.

Le commerce du Canada

Le commerce extérieur du Canada s'élevait au 31 mars dernier, à la fin de l'exercice financier, à 284,8 millions de livres sterling, soit une augmentation de 69,2 millions de livres sur les chiffres de l'exercice écoulé.

Au Mexique

Londres, 18 juin. — On mande de Washington au *Morning Post* :

La situation se complique à ce point, que le Gouvernement américain ne pourra soutenir plus longtemps qu'il se trouve d'accord avec le gouvernement mexicain. Tous les jours il y a des incursions mexicaines en territoire américain, et ce n'est pas une illusion de croire que ces bandes agissent avec l'assentiment de Carranza et de ses partisans, quoique ceux-ci n'y adhèrent pas directement. Après un raid de banditisme, au cours duquel régulièrement deux ou trois civils ou soldats américains sont tués, ces bandes se dispersent; les troupes mexicaines ne tentent pas de les capturer, ni de protéger les américains.

Le général Trevino, commandant des troupes américaines à Chihuahua télégraphie qu'on peut s'attendre à ce qu'une attaque mexicaine réponde immédiatement à tout mouvement américain vers le sud, l'ouest ou l'est.

Syndicalisme progressif.

Nombre de syndiqués s'imaginent que le chômage de l'industrie entraine forcément le chômage de l'action syndicale.

Et dès lors, si le chômage persiste, il s'ensuit que le mécanisme syndical, peu à peu, est envahi par la rouille.

Le mécanisme sera-t-il encore en état de fonctionner lorsque l'activité industrielle reprendra ?...

Nous est avis que le désœuvrement actuel de la plupart des syndicats provient de la conception étroite, erronée, que beaucoup d'ouvriers se font de l'action syndicale.

Celle-ci est née, dans la généralité des cas, d'une pensée de résistance. C'est en vue de la grève, principalement, que les syndicats se sont organisés. L'assurance contre le chômage involontaire n'est venue qu'après. Elle a été considérée pendant longtemps, et elle est considérée encore, par beaucoup, comme un but accessoire. Dans ces conditions, l'on s'explique le far-niente où la plupart des syndicats s'assoupissent dans les présentes conjonctures.

L'organisation de la résistance n'a momentanément pas d'objet, puisque l'industrie est paralysée ; d'autre part, faute de ressources, l'assurance contre le chômage involontaire a fait place à l'assistance...

Pourtant, si la notion du syndicalisme s'élargissait, le rôle des syndicats serait considérable encore, même au sein de la crise. Ce n'est pas seulement à l'encontre du capital, et vis-à-vis du patron, que l'ouvrier a des intérêts à défendre. Son ascension économique et sociale peut se poursuivre par des moyens plus efficaces que la grève. Celle-ci est un état de guerre, donc, de souffrances à endurer et de gros risques à courir. Il ne semble pas que la classe ouvrière ait avantage à concentrer exclusivement son effort sur la lutte, au risque de négliger les autres facteurs, peut-être plus prompts et plus sûrs, de son relèvement.

Il ne semble pas, notamment, que le syndicat puisse perdre de vue, sans se déconsidérer lui-même, le perfectionnement technique, intellectuel et moral de ses membres.

Aux époques de grande activité industrielle, il reste peu d'heures à l'ouvrier pour compléter sa formation professionnelle. En revanche, celle-ci lui fournirait, en ce moment, un noble et utile emploi de ses loisirs. Pourtant, en certaines villes qui passent pour des centres d'instruction et de progrès, dans l'agglomération bruxelloise notamment, les cours organisés dans le courant de l'hiver dernier n'ont pas donné un résultat bien brillant. Le bilan eût été plus favorable, nous n'en doutons pas, si les syndicats avaient, depuis qu'ils ont pris naissance, orienté de ce côté les préoccupations de la classe laborieuse.

Il n'est pas trop tard pour qu'ils donnent toute leur attention à ce point. Les revendications qu'ils formulent relativement aux conditions du travail n'y perdraient rien de leur force, bien au contraire. A l'appui de ces revendications, ils ne sauraient invoquer un exposé des motifs plus convaincant, plus puissant, que les résultats obtenus par eux sur le terrain du progrès professionnel. Dire aux industriels : « Nous réclamons un salaire » plus élevé parce que nous sommes le nombre, » la force, et parce que vous avez besoin de nous ! » c'est ouvrir à deux battants les portes à l'antagonisme. En tout cas, l'industriel réservera naturellement un accueil plus avantageux au syndicat qui lui dit : « Nous n'avons cessé de faire effort pour » que le rendement de la main d'œuvre soit meilleur. Nous avons constitué au sein de la classe » laborieuse une élite où vous trouverez des collaborateurs qui feront prospérer vos affaires. D'autre part, nous faisons obstacle aux mœuvais vouloirs individuels, et à cet égard, nous sommes » des répondants de discipline et d'ordre. C'est » au nom de la justice que nous demandons pour » nos ouvriers une rémunération en rapport avec » le bon travail qu'ils fournissent. »

Entendu ainsi, le syndicalisme verrait tomber devant lui bien des obstacles qui s'étaient jusqu'à ce jour opposés à son développement. Son prestige s'accroîtrait, ainsi que son utilité pour la masse ouvrière. Il rallierait parmi celle-ci des adhérents d'autant plus nombreux. Il s'imposerait d'autre part à l'estime de l'opinion publique, qui verrait en lui un facteur de progrès, au lieu que, maintenant, elle l'envisage souvent avec méfiance. Or, le concours de l'opinion publique n'est pas un appoint négligeable dans l'œuvre du relèvement...

Nous n'osons pas espérer que les syndicats inféodés à la politique de classe s'engageront avec enthousiasme dans une voie au bout de laquelle on aperçoit la réconciliation des classes. Mais tous les syndicats, grâce à Dieu, ne sont pas logés à cette enseigne ; il en est qui poursuivent le progrès moral, économique, social, sans rêver d'aucun bouleversement. C'est à ceux-ci à marcher de l'avant pour un syndicalisme qui soit réellement et méthodiquement progressif.

L'EXPÉDITION SHACKLETON.

Nous avons publié le résumé de l'expédition accomplie par Shackleton. Nous revenons avec plus de détails sur certains incidents, empruntés à un long télégramme de l'explorateur :

Pour comprendre les dangers et les privations incroyables que Shackleton et ses hommes ont eu à subir, que l'on compare sur un atlas la situation respective et les écarts de distance entre l'île Joinville (côte nord-orientale du pays de Graham), île Clarence, île de l'Eléphant et Géorgie du Sud. On a aussitôt l'impression du caractère extraordinaire de la performance de Shackleton, parti en canot à rames de l'île de l'Eléphant pour chercher du secours dans la Géorgie du Sud. Son navire avait déjà sombré et les hommes avaient vécu sur la glace qui flottait lentement vers le nord. Ils s'y trouvaient avec des canots, des tentes, des chiens et un petit approvisionnement en vivres, lorsqu'ils franchirent le cercle polaire en janvier, à l'est et non loin du pays de Graham.

Février se passa, raconte l'explorateur, sans espoir de salut. A la mi-mars, l'hiver (du pôle Sud) commença avec ses températures basses, ses longues nuits et ses lourdes tempêtes de neige. Les tentes étaient usées, on manquait de combustible, il ne fallait plus compter atteindre l'île Paulette. Nous flottions rapidement vers le nord et le mouvement des glaces dans le nord démontrait que la mer ouverte n'était plus loin. Le 23 mars nous vîmes les cimes de l'île Joinville (le promontoire le plus avancé de l'Antarctique occidental), mais une ceinture infranchissable de glaces dans lesquelles s'exerçaient de fortes pressions, annihila tous nos efforts pour débarquer. Le 7 avril nous vîmes l'île Clarence, l'île la plus à l'est des Shetland du Sud.

Un grand iceberg qui se promenait à travers les champs de glaces ne passa qu'à 180 mètres de nous. Nous l'avions échappé belle. Le 8, la houle brisa le champ de glace qui supportait notre campement. La glace s'ouvrant, nous mîmes les canots à la mer. La déchirure causée par le travail des flots avait failli provoquer le terme de notre expédition.

Nous nous dirigeons à l'aviron vers le nord à travers de grandes quantités de glaçons et mettons les canots sur un champ de glace pendant la nuit. Vers minuit arriva une forte houle et le champ de glace s'ouvrit en-dessous de notre tente. Avant que les parties séparées de ce champ se fussent rejointes, nous pûmes repêcher un homme tombé à la mer. Toute l'expédition attendit l'aurore sur un bloc de glace de 35 mètres au plus de longueur. Vers le 10, nous naviguâmes à la rame au milieu d'un ouragan de neige et atteignîmes la pleine mer, mais des vagues énormes nous obligèrent à retourner sur la glace. La mer était trop longueuse pour nos canots lourdement chargés, c'est pourquoi je les délestai considérablement. Nous campâmes sur un iceberg. La température était basse, la mer devint plus houleuse.

Dans le courant de la nuit, l'iceberg commença à se fendre. A l'aube du jour il apparut que l'iceberg était rongé par en bas ; il était entouré par des glaçons que la houle entrechoquait. Le 11, vers midi, la fortune nous sourit, la glace s'ouvrit brusquement. Nous jetâmes nos canots à la mer.

La nuit entière nous naviguâmes vers l'ouest, il n'y avait plus de lieu où l'on pût camper ; toute la journée du 12 nous continuâmes dans la même direction. L'observation de notre emplacement nous inquiéta ; malgré tous nos efforts depuis le 9, pour avancer vers l'ouest, il apparut que le courant nous faisait dériver vers l'est.

On ne trouva aucun emplacement favorable à un campement cette nuit-là et nous dûmes attacher les canots au bas côté d'un iceberg ; une forte houle s'éleva. Le vent vira soudain et poussa nos canots sur l'iceberg, mais en coupant les cordes nous parvînmes encore en pleine mer. La température était en-dessous de 0 et une nouvelle glace se formait. Plusieurs d'entre nous souffraient du froid et des privations.

Le 13 nous résolûmes de continuer vers le nord vers l'île de l'Eléphant, puisqu'il n'y avait aucun espoir d'atteindre l'île Déception. Nous allions à travers des blocs détachés où il était difficile de manœuvrer. L'un des canots, le « James Caird », fut percé au-dessus du niveau de flottaison ; le vent s'enfla en ouragan ; nous sortîmes des glaces et jetâmes mouiller dans une mer soulevée ; toutefois, la glace qui se formait de l'eau qui rejaillissait, alourdissait les canots. L'équipage du « Stancombe Wills » eut beaucoup à souffrir de la privation d'eau douce et de nourriture chaude.

Le 14 avril, nous vîmes à 40 milles de distance, l'île de l'Eléphant. Nous avions un fort vent debout et avancions fort lentement. Le vent tourna et le « James Caird » prit le « Stancombe Wills » à la remorque. Hudson et Bakewell avaient de graves blessures causées par le froid.

Toute la nuit la mer fut démontée. Il y avait un furieux ouragan mêlé de neige. Vers minuit nous perdîmes de vue le « Dudley Docker », le troisième canot de l'expédition.

Enfin, le matin du 15 mars, nous atteignîmes l'extrémité septentrionale de l'île.

L'Œuvre Communale de Secours

RÈGLEMENT BARÊME

(Suite)

Seront portés en compte comme ressources :

1. Le salaire de tous les membres du ménage;
2. Le secours accordé par le Comité National;
3. Le secours accordé par le Fonds de Chômage « moins 1 franc »;
4. Le secours de milice;
5. Toutes les autres ressources: pensions, subsides ou secours accordés par les patrons ou autres comités, à l'exclusion du secours donné par le Bureau de Bienfaisance.

Ainsi voté à l'unanimité en séance du Comité Central, le 6 septembre 1915.

* * *

Vu la réduction du rationnement admise par le Comité Provincial, le Comité de l'Œuvre Communale a décidé de ne plus faire de distinction entre adultes et non-adultes pour la fixation du secours en pain.

Le secours en soupe est donc fixé d'après le barème du 6 septembre 1915, celui en pain d'après la nouvelle décision.

Ne peuvent obtenir aucun secours :

Une personne vivant seule et ayant 8 fr. de ressources par semaine.

Un ménage composé de

2	personnes	ayant	14.—	fr. de ressources	par semaine,
3	»	»	18.—	»	»
4	»	»	22.—	»	»
5	»	»	25.—	»	»
6	»	»	27.—	»	»
7	»	»	28.70	»	»
8	»	»	30.—	»	»
9	»	»	31.50	»	»
10	»	»	32.50	»	»
11	»	»	34.10	»	»
12	»	»	36.—	»	»

Les enfants de moins de deux ans ne sont pas comptés.

Pour chaque franc de ressources en moins il sera accordé, avec le secours en soupe fixé d'après le barème du 6 septembre, un pain par semaine.

En aucun cas, ce secours ne pourra être supérieur à deux pains par semaine et par personne (ration complète).

Dispositions générales :

1. Quand un changement survient dans la composition d'un ménage, ou que les ressources de celui-ci augmentent, le chef de ménage est tenu d'en aviser immédiatement le Bureau Central, sous peine de suppression de son secours.
2. Les assistés doivent chercher eux-mêmes leur secours aux locaux de distribution.

Pour des cas exceptionnels et pour des raisons très fondées le Comité du réfectoire pourra autoriser les assistés à se faire remplacer temporairement.

Cette autorisation sera inscrite sur la carte.

3. L'entrée des bureaux et des locaux de distribution est strictement interdite aux enfants de moins de 15 ans, sauf dans les cas exceptionnels prévus au § 2.
4. La distribution des bons de pain a lieu uniquement dans les locaux à ce désignés, aux jours et aux heures fixés. Les secourus doivent retirer eux-mêmes leurs bons.
5. Si un assisté perd sa carte de secours, il doit produire, au Bureau Central, une attestation du Comité du réfectoire, établissant qu'aucune autre personne ne se présente avec la carte égarée.

Le remplacement des cartes perdues ne peut se faire qu'au Bureau Central.

6. Le renouvellement des cartes vertes ne se fait qu'au Bureau Central, le samedi matin. En aucun cas, les porteurs de cartes vertes ne peuvent se faire remplacer aux distributions.
7. Les assistés qui manquent de respect envers les membres ou le personnel des comités seront privés de tout secours.
8. Lors des distributions les assistés doivent être porteurs de leur certificat d'identité.

La Ville et la Province

LA RATION DE PAIN

Nous apprenons que le Comité National mettra très prochainement à la disposition de notre province une quantité plus considérable de froment.

Cette nouvelle sera accueillie par notre population avec satisfaction.

ENFANTS MILITAIRES

Les cours de Catéchisme préparatoires à la Communion solennelle des enfants militaires, auront lieu tous les vendredis, à 6 heures, rue des Femmes Saint-Pierre, 134, à partir de vendredi 23 juin prochain.

— Demandez le DESTRUCTEUR DES MITES à la Droguerie-Epicerie JOS. COLLIN. Résultats certains.

En paquet de 2.00 fr. et de 1.00 fr.

INFORMATIONS FINANCIÈRES

Filterie de Buggenhout. — Bénéfices de l'exercice 1915 : fr. 6.379,17 portés en réserve et amortissements. Solde débiteur général du Compte de Profits et Pertes au 31 décembre 1915, fr. 38,603,55.

Crédit des Flandres, filiale du Crédit Anversois, à Bruges. — Bénéfices de l'exercice 1915 : fr. 9.170,44, formant avec le report des exercices 1913-1914, soit fr. 56.726,99, un total de fr. 65.897,43. L'assemblée générale du 11 avril 1916 a réélus administrateurs MM. le baron H. della Faille d'Huysse et Firmin Lambeau, commissaire M. Julien van Caloen de Basseghem.

La Loutre, à Denderleeuw. — Solde favorable du bilan clôturé fin 1915 : fr. 13.915,48.

Usines Roos, Geerinckx et De Naeyer, à Alost. — Solde créditeur du compte de Profits et Pertes fin 1915 : fr. 30.258,46. L'assemblée générale du 18 avril 1916 a renouvelé les fonctions de MM. Léon Van Biervliet-Roos et Oditon Van der Haeghen, respectivement administrateur et commissaire sortants.

Banque de la Flandre Occidentale. — L'excédent créditeur du compte de Profits et Pertes au 31 décembre 1915, soit fr. 100.788,60, a été porté au Fonds de prévision temporaire. — L'assemblée générale du 30 mai 1916 a réélu comme commissaire M. Etienne Visart de Bocarmé et décidé de surseoir au remplacement de l'administrateur M. F. Ganshof, décédé.

— INFORMATIONS FINANCIERES. — Pour renseignements sur valeurs BRESILIENNES ET CANADIENNES : Brazil Railways, Port of Para, Port of Havana, etc. Encaissement et renseignements sur coupons RUSSES, CAISSE DES PROPRIETAIRES, JAPONAIS, ARGENTINS, INDUSTRIELS, etc. veuillez vous adresser à G. Wterwulghe, agent de Change agréé, 59, Coupure (rive gauche), à Gand, près du Refuge Sainte Marie. (1673)

FAITS DIVERS

— A NAMUR. — La vie chère. — Incidents au marché. — Le beurre et les œufs, ces aliments de première nécessité, ont été l'objet, au dernier marché, d'une nouvelle hausse très accentuée. Les marchands, venus en assez grand nombre, se sont entendus pour exiger pour le beurre jusqu'à fr. 3.90 le demi-kilo et pour les œufs fr. 6.60 le quarteron. Les ménagères ont refusé énergiquement de payer ces prix et ont commencé un pillage en règle des paniers. La police, barrant les issues de la Halle au Beurre, empêcha les marchands d'aller porter leurs denrées aux revendeurs installés aux abords du marché et fixa le prix du beurre à 3 francs la livre et celui des œufs à fr. 5.50 les 26. Tous les stocks apportés au marché furent ainsi écoulés à ces prix.

— UNE GREVE. — Vendredi, une grève a éclaté au charbonnage de la Grande-Bacnure, siège de Gérard-Cloes, à Coronmeuse. Le trait du matin comptait 108 chômeurs sur 247 ouvriers; le soir, il y en avait 39 sur 121.

Samedi matin, la situation s'était encore aggravée; il y avait 134 chômeurs sur 247 ouvriers.

Le conflit a éclaté par suite de ce que récemment, la direction a accordé une augmentation de salaires aux bons ouvriers de la veine; les ouvriers de second ordre et les manœuvres réclament la même augmentation.

Aux abords du charbonnage, quelques groupes stationnent, mais tout est calme.

— GRAVE ACCIDENT A MARCHIENNE. — De pauvres gens, deux femmes et un homme, Adeline Duchêne, Marie-Gaillé et Jules Deprez, étaient occupés à fouiller un terril industriel, à Marchienne, pour y rechercher des débris de charbon. Soudain, un éboulement s'est produit ensevelissant les trois malheureux.

On est parvenu, au prix de longs efforts, à dégager les victimes. Mais leur état ne laisse que bien peu d'espoir.

— VOL DE TITRES A NAMUR. — Le parquet de Namur instruit une importante affaire de vol.

Des cambrioleurs se sont introduits, la nuit, chez M. T..., industriel à Sombreffe. Ils ont perforé le coffre-fort et enlevé, outre une somme d'argent importante, 42 actions parts de fondateur de la Société des produits céramiques et réfractaires de Wladimirowka (Russie) et 112 actions de la Société des tramways et éclairage électrique de Saratow.

Les numéros de ces titres ont été communiqués à tous les agents de change.

— BRASSERIE L'UNION, 7, ch. d'Anvers, se recommande pour ses bières en fûts et bouteilles; Eau Minérale Roe-Bronnen. Voir Tarif, 4e page. (2569)

— TERRIBLE ACCIDENT A MONTIGNY-SUR-SAMBRE. — Deux propriétaires de maisons incendiées lors des événements qui se déroulèrent dans cette commune en août 1914, MM. Léon Feron et Léopold Merkeman, âgés respectivement de 55 et 34 ans, effectuaient des recherches parmi les décombres de leurs habitations en compagnie d'une troisième personne, M. Camille Monfils, âgé de 39 ans. Tout à coup, une forte explosion, dont on ignore encore les causes exactes, se produisit; MM. Féron et Merkeman furent entourés de flammes; c'est en poussant des cris de douleur qu'ils se précipitèrent à la pharmacie Vissoul, où on leur prodigua des secours en attendant la venue du docteur Wattillon aussitôt prévenu. C. Monfils, moins gravement atteint que ses deux compagnons, s'était rendu chez M. le docteur Dutrieux. Les 3 blessés furent ensuite dirigés sur l'hôpital Sainte-Thérèse, où ils sont restés en traitement.

Aux dernières nouvelles, l'état de Féron, qui lors de son transfert à l'hôpital était jugé grave, s'est sensiblement amélioré, et on garde le ferme espoir de le sauver.

L'état des deux autres blessés est satisfaisant.

— CHEMINS DE FER EN BOIS. — Plusieurs financiers américains viennent de constituer une société au Canada pour l'exploitation des forêts et la création de voies de chemins de fer entièrement en bois.

Ces nouvelles lignes assureront le trafic — très considérable — de fruits, de légumes et de blés.

— EMOUVANT SAUVETAGE A LIEGE. — Jeudi, vers 3 heures, le petit Yans, âgé de 12 ans, est tombé accidentellement dans la Dérivation. Par suite des pluies de ces jours derniers, les eaux étaient très fortes et entraînaient le petit imprudent. Heureusement, M. Dussausoit, passeur d'eau de la Fourchette, avait vu l'accident. Malgré le danger, il n'hésita pas à se jeter tout habillé dans l'eau et se porta au secours du gamin. Après des efforts inouïs, il fut assez heureux pour le ramener sain et sauf sur la berge. Ce n'est pas la première fois que M. Dussausoit se signale par des faits de ce genre.

La Société Anonyme « ETABLISSEMENTS SAINT GRÉGOIRE », Mont Saint-Amand (Gand) a l'honneur d'informer ses estimés clients, qu'un de ses voyageurs se permettra de passer chez eux, du 1 juin au 15 septembre.

Les « ETABLISSEMENTS SAINT GRÉGOIRE » sont heureux de pouvoir annoncer, que nonobstant la hausse persistante du prix des papiers, ils sont à même de fournir à des prix modérés : les livres et fournitures classiques, ainsi que tout ce qui a rapport à l'industrie du livre. (2853)

— LE PRIX DES POMMES DE TERRE A LONDRES. — Londres, 17 juin. — Le « Daily News » annote que les vieilles pommes de terre coûtent maintenant sur le marché de Covent-Garden à Londres, 17 livres (425 fr.) la tonne. Le prix habituel s'élevait à 5 ou 6 livres (125 à 150 fr.).

VINS
ANC. Mon E. DE STAERCKE-JOURET, SOC. AN
8, rue du Gouvernement, Gand
Spécialité de Vin blanc pour le Saint Sacrifice de la Messe. (2146)

— A ANVERS. — Distribution de pain aux écoliers nécessiteux. — L'administration communale a décidé de donner journellement aux enfants des écoles communales et paroissiales une ou deux tranches de pain hollandais au sirop. Depuis hier midi, cette mesure est appliquée, à titre d'essai, aux écoliers des deux classes inférieures; si elle donne de bons résultats, cette distribution sera généralisée.

On estime la dépense mensuelle de ce chef à environ 60,000 francs.

— BOURSE OFFICIEUSE D'ANVERS. — 16 juin. — Le mouvement d'affaires n'est pas fort important et les changements de cours sont peu intéressants.

Les rentes et lots de villes sont fermes. En fonds internationaux, les cours se maintiennent:

Cédules argentines, 6 p. c. nouvelles, 104 1/4; 6 p. c. L, 107; 5 p. c. K, 92; 5 p. c. A or, 106; Argentin 4 1/2 1888 int., 96; 4 1/2 ext., 95 3/4; 1911 ext., 92 1/2; Brésil 4 p. c. Rescission, 65; 4 p. c. 1889, 65; 4 p. c. 1910, 67; 4 1/2 p. c. 1883, 71; 5 p. c. funding, 93; Chili 5 p. c. 1911, 94; Chinois 4 1/2 1898, 85 1/4; Uruguay, 3 1/2, 74 1/4; Cédules Urug. 6 p. c., 97; Russie 5 p. c. 91 1/2; 4 p. c. Nicolas, 82; 4 p. c. 1880, 78 7/8; Japon 4 p. c., 88 1/4; 4 1/2 p. c., 97; 5 p. c. Railway, 102 1/2; Roumanie 5 p. c. Railway, 102 1/2; Roumanie 5 p. c., 98; 4 1/2 p. c., 89 1/4; 4 p. c., 85.

Un peu d'hésitation en valeurs coloniales, Kuala Lumpur, 130 1/2; Sennah, 46 1/4; Galang Besar 4; Federated, 587; Tsisalak, 56.

Rien de particuliers en valeurs industrielles: Grosnyi priv., 2775 A, 2810 P; id. ord., 2650; Pétroles Roumanie, 107; Tanganyika act., 76 1/2; id. obl., 187 1/2; Tramways Rotterdam, 97; id. div., 26; Crédit National Industriel ord., 262 1/2; id. priv., 267 1/2; Astra-Romana, 1650; Electrique Anversoise, 318; Electricité Escaut, 119; Banque Belge de prêts fonciers, 472; Crédit Immobilier Sud-Américain priv., 1017 1/2; Buenos-Ayres 1889, 4 1/2, 94 1/2; Portugais, 36 1/4.

NECROLOGIE

— On annonce la mort au champ d'honneur de M. Anatole Breulot, de Iez-Fontaine-Natoye, époux de Mme Alice Nicolay, pontonnier du génie; du sergent Jules Marin, du 13e de ligne; de M. Léopold Bedoret, volontaire au 7e de ligne, né à Clermont-Namur, le 5 avril 1895, et de M. Henri Detrooite, en religion Frère Olivier, moine sous-diacre de l'Abbaye Bénédictine de Maredsous, ambulancier de l'armée belge, né à Cincy le 1er avril 1893.

Des services solennels seront célébrés pour le repos de leurs âmes respectivement le 17, le 19 et le 20 juin.

— On annonce la mort de M. Honoré Van Mullem, administrateur à la Chocolaterie des Patrons Pâtissiers Réunis de Belgique à Bruxelles, décédé inopinément, muni des secours de la religion, le 16 juin, à l'âge de 53 ans.

— Un fils du sénateur de Louvain, M. De Becker-Remy, est tombé près de Tarnopol. Il s'était engagé comme volontaire dans le corps belge des auto-mitrailleuses, qui a rendu des services précieux pendant l'attaque des lignes autrichiennes.

CHRONIQUE JUDICIAIRE

La Cour d'assises de Luxembourg vient de condamner à 20 ans de travaux forcés un sujet belge originaire de Virton-Saint-Mard, Emile Bourgeois, âgé de 26 ans, ouvrier d'usine.

Bourgeois, outre une inculpation de vol qualifié, était accusé d'avoir tenté d'étrangler la femme du tailleur Yeven, de Steinbrucken, qui avait refusé de lui donner du pain et du café; d'avoir porté plusieurs coups de couteau à cette dernière et enfin, alors qu'elle se trouvait sans connaissance de s'être emparé de cigares et de quelque argent renfermés, dans un meuble.

La scène sanglante s'était passée chez une voisine de la femme Yeven à qui, en l'absence des locataires, la garde du logement avait été confiée.

La prochaine session des assises de la province du Luxembourg s'ouvrira à Arlon, lieu et heure d'habitudes, le lundi 3 juillet, sous la présidence de M. Lebeau, conseiller à la Cour de Liége.

Une seule affaire sera sans doute soumise à l'appréciation du jury: il s'agit de l'assassinat de la dame Anna Hurt, épouse Pierre Weyrich, négociante à Messancy, assassinat commis fin décembre dernier et dont est accusé le propre gendre de la malheureuse victime, l'ingénieur des arts et métiers Eugène Wagner, âgé de 26 ans, né et domicilié à Messancy.

Wagner, qui a toujours protesté de son innocence, aurait, d'après l'enquête, étranglé sa belle-mère qui fut trouvée morte sur un tas de foin dans la grange dépendant de l'habitation de cette dernière.

L'audience de la Cour d'assises est attendue avec impatience par le public de la région, que cette affaire sensationnelle intéresse au plus haut point.

A BRUXELLES

— LE THEATRE DE LA MONNAIE. — Le bruit circule à Bruxelles, avec persistance, de la réouverture prochaine du Théâtre de la Monnaie. C'est principalement parmi le petit monde des employés du théâtre et dans les milieux artistes intéressés que cette information a trouvé le plus de créance. Renseignements pris aux meilleures sources, écrit le « Messager », nous sommes en mesure de dire qu'il ne pourrait être question de remettre un mouvement les rouages multiples d'une entreprise aussi vaste et cela pour d'impérieuses raisons financières. Le Théâtre de la Monnaie ne peut fonctionner qu'à l'aide de subsides importants. Les pouvoirs publics, la Ville de Bruxelles en tête, lui octroient un généreux concours. La liste civile, de son côté, intervient également pour une large part. On comprendra aisément, dès lors, les motifs pour lesquels une exploitation régulière de la grande scène lyrique est irréalisable.

— UN VOL IMPORTANT DANS UNE MAISON INHABITEE. — M. Tréfois, avenue de Terneuzen, avait fait construire une maison dans la rue Charles Bogaerd, à Laeken, où l'on achevait les ameublements.

Samedi matin, un des tapissiers remarqua que pendant la nuit des voleurs s'étaient introduits dans la maison. Dans le vestibule il découvrit une quarantaine de mètres de tuyaux de plomb, prêts à être emportés.

Dans un des salons du rez-de-chaussée cinq tapisseries dites Gobelins avaient été volées. Elles représentaient divers épisodes du tournoi d'Ashy au XIIe siècle. Dans les sous-sols de la maison une grande quantité d'outils de menuisier ont disparu. Le montant du vol s'élève à plus de 2,000 francs.

— LA SOUPE A BRUXELLES. — Depuis quelques jours, écrit le « Bruxellois », on voit augmenter à vue d'œil le nombre de gens qui, ayant épuisé leurs ressources, viennent aux cantines bruxelloises afin d'y recevoir la soupe, le pain et les rations auxquelles elles ont droit.

Parmi ces personnes, il y en a qui ont été forcées de vendre leur mobilier pour liquider leur situation et sont obligées de loger en garni.

LA GUERRE

FRONT OCCIDENTAL
Communiqué allemand.

W. T. B. — Grand quartier général, 18 juin:

En différents endroits de notre front entre la frontière franco-belge et la Somme vive activité d'artillerie et de patrouilles. A gauche de la Meuse, des combats d'infanterie eurent lieu, pendant la nuit, autour des éléments de tranchées avancées au versant méridional du Mort-Homme. A droite du fleuve une vigoureuse attaque française, déclanchée après un feu préparatoire d'une durée de plusieurs heures, a échoué devant les positions allemandes dans le bois de Thiaumont. Une petite tranchée de notre ligne la plus avancée, enlevée par l'ennemi, en a été débarrassée de nouveau pendant la nuit.

L'attaque aérienne contre des installations militaires de Bar-le-Duc a été renouvelée. Dans le feu de nos canons de défense un biplan français s'est abattu à l'ouest de Lassigny et s'est brisé. Dans la région de Bezange-la-Grande (au sud de Château Salins), le lieutenant Wintgens a descendu son sixième, le lieutenant Höhndorf son cinquième avion ennemi. Les occupants de l'un ont été enlevés morts. Au soir du 6 juin, les débris d'un biplan français, abattu en combat aérien, ont été observés en feu au nord-est du bois de Hesse.

Communiqué français

W. T. B. — Paris, 13 juin, (de la *Kölnische Zeitung*). — Officiel de samedi midi:

En Belgique, duel d'artillerie assez intense au cours de la nuit dans le secteur de Lombartzyde.

Sur la rive gauche de la Meuse, des attaques ennemies à la grenade sur la redoute d'Avocourt et nos postes avancés à l'ouest de la côte 304 ont été repoussées. Bombardement intense de nos positions du Mort-Homme, sans action d'infanterie.

Sur la rive droite, violente lutte d'artillerie dans le secteur au nord de Fleury.

Dans les Vosges à la suite d'un bombardement violent dirigé par notre artillerie sur les ouvrages ennemis de la côte 425 (est de Thann), un détachement de notre infanterie a pénétré dans la ligne ennemie est rentré sans avoir subi de pertes en ramenant des prisonniers.

Aviation: Dans la nuit du 16 au 17 juin, trois avions ennemis ont jeté des bombes dans la région de Dunkerque. Aucune victime, peu de dégâts. Vers 8 heures du soir, Bar-le-Duc a été bombardé par des avions ennemis: quatre tués et une quinzaine de blessés dans la population. En fin de soirée quelques bombes lancées sur Pont-à-Mousson n'ont eu aucun résultat. Dans la nuit du 16 au 17 juin, une de nos escadrilles a jeté obus sur Longuyon, Montmédy et Audun-le-Roman.

W. T. B. — Paris, 18 juin. (*Kölnische Zeitung*). — Officiel de samedi soir:

Sur la rive gauche de la Meuse bombardement continu de nos premières lignes à la côte 304 et de nos deuxièmes lignes dans la région de Chattancourt.

Sur la rive droite une attaque de nos troupes sur les positions ennemies au nord de la côte 321 a permis d'enlever ce matin quelques éléments de tranchée et de faire une trentaine de prisonniers. Au cours de la journée lutte violente d'artillerie dans le secteur au sud du fort de Vaux. En forêt d'Apremont lutte à coup de grenades. Notre artillerie a bombardé les camps et les organisations de l'ennemi à Montsec (est de Saint-Mihiel). Une de nos pièces à longue portée a tiré sur la gare de Vigneulles près Haltonchatel.

Aviation: La station d'aviation de Bar-le-Duc a été bombardée de nouveau au cours de l'après-midi.

Communiqué Belge: Nuit et journée calmes; il n'a été échangé que quelques coups de canon à différents points du front. Au cours de la nuit, une patrouille a enlevé un poste de sous-officier allemand. Les soldats ont été faits prisonniers.

Communiqué anglais.

W. T. B. — Londres, 18 juin. (*Kölnische Volkszeitung*):

Hier soir, activité considérable à différents endroits du front. Violentes canonnades ennemies entre la Douve et Wieltje. Vers minuit deux attaques inefficaces au gaz, à l'ouest de Messines et derrière Wytschaete: pas d'attaque d'infanterie.

FRONT ORIENTAL.
Communiqué allemand

W. T. B. — Grand quartier général, 18 juin:

A l'armée du général von Linsingen, des attaques russes, prononcées au Styr des deux côtés de Kolki ont été repoussées. Entre la chaussée Kowel-Luzk et le secteur de Turija nos troupes ont fait prisonniers, au cours de combats heureux, 11 officiers et 3,446 soldats russes, et ont capturé 1 canon et 10 mitrailleuses.

A l'armée du général comte von Bothmer des attaques ennemies se sont écroulées dans notre feu de barrage et avec pertes sanglantes pour l'adversaire, au nord de Przewloka. — Aux Balkans, la situation est inchangée.

Communiqué autrichien

W. T. B. — Vienne, 18 juin:

Hier la garnison de la tête de pont de Tschernowitz a dû se replier devant la canonnade concentrique d'un ennemi très supérieur en nombre. Pendant la nuit, l'adversaire força à plusieurs endroits le passage du Pruth et pénétra dans Tschernowitz. Nous troupes ont évacué la ville.

En Galicie Orientale, situation inchangée.

A l'ouest de Wisniowzyk, sur la Strypa, des attaques russes ont échoué sous notre feu. En Volhynie, au nord de la Lipa, nos troupes ont gagné du terrain au nord de Gorochow et près de Lokaczy et repoussé des contre-attaques russes.

Avant-hier et hier, 905 prisonniers et 3 mitrailleuses sont restés en nos mains. Au nord du secteur de la Turya, des troupes allemandes ont, en des combats favorables, fait prisonniers onze officiers russes, et 3446 soldats, capturant en même temps un canon et dix mitrailleuses.

Entre Sokul et Kolki, de fortes attaques russes ont encore été repoussées. — Aux Balkans rien de nouveau.

Communiqué turc.

W. T. B. Constantinople, 18 juin:

Au front de l'Irak, un régiment de cavalerie ennemi a tenté de passer sur la rive droite du Tigre. Il a été contraint par une contre-attaque d'un de nos détachements de battre en retraite et a perdu quelques soldats et quelques chevaux. Nos détachements ont chassé de la cavalerie russe, qui s'est montrée près des localités Serpul et Zchap, à 25 kilomètres à l'est de Kara Schirin. Lorsque les Russes se sont retirés de cette région, ils ont détruit et incendié la voûte et d'autres parties du monument funéraire de l'Iman Hussein, qui est situé à trois lieues au sud-est de Kara Schirin, et y ont déchiré le Coran et les livres saints qui se trouvaient dans cette tombe.

Les troupes russes battues à Baneh ont été vigoureusement poursuivies et chassées dans la région au nord des localités Sakiz et Zerdecht. Dans ces combats, l'ennemi a eu 500 tués et nous a abandonné 3 mitrailleuses.

Au front du Caucase, dans quelques secteurs, combats locaux d'infanterie.

A l'aile gauche, combats de positions des avant-postes. Notre artillerie a chassé deux aviateurs ennemis et quelques torpilleurs, qui voulaient s'approcher de Sidd-ul-Bahr. Deux aviateurs, qui étaient venus de la direction de Mytilène, ont jeté, sans résultat, quelques bombes sur l'île de Keusten et sur sa côte occidentale.

Sinon, rien à signaler.

Communiqué russe

A l'heure de notre mise en page, le dernier communiqué russe ne nous était pas parvenu.

FRONT SUD-OCCIDENTAL
Communiqué autrichien.

W. T. B. — Vienne, 18 juin:

Au front de l'Isonzo, les Italiens se sont préparés de nouveau à avancer, en plusieurs endroits, notamment entre la partie méridionale du Monte San Michele et contre nos positions sur les hauteurs, au nord de la tête de pont de Tolmein. Grâce à notre artillerie, l'attaque ne put se développer.

Dans les Dolomites, l'activité adverse a généralement diminué. Le monte San Cardini seul s'est trouvé pris par moments sous une très violente canonnade, suivie de plusieurs attaques sans importance et d'ailleurs aussitôt repoussées.

De la direction de Primolano et contre notre front au S.-O. d'Asiago les Italiens ont renouvelé leurs attaques: elles ont été encore repoussées partout.

Communiqué italien

W. T. B. — Rome 18 juin. (*Kölnische Zeitung*). — Officiel de samedi:

Entre l'Adige et l'Astach combats violents des artilleries adverses. Sur le plateau des Sept Communes il s'est livré des combats acharnés, partout à notre avantage.

Au S.-O. de Schlegen, après un violent bombardement de nos positions, du Monte Pau jusqu'à Boscon, l'ennemi entreprit hier deux attaques dans la direction du Monte Magnaboschi et entre le Monte Lemerle et Boscon. Après des efforts répétés et sanglants, l'infanterie ennemie réussit un moment à atteindre le sommet du Monte Lemerle, mais elle en fut aussitôt délogée par notre fougueuse contre-attaque.

Au N.-E. de Schlegen, nos troupes ont entrepris une forte attaque entre la vallée Frienzela et le bassin de Marcesina. Malgré les difficultés résultant du terrain compliqué et de la résistance de l'adversaire qui s'appuyait sur ses retranchements et était soutenu par une nombreuse artillerie, nous avons réussi à avancer jusqu'à la limite supérieure de la vallée Frienzela, sur les hauteurs de Fiora et Castelgomberto, ainsi que à l'ouest de Marcesina. Les principaux résultats furent atteints à l'aile droite, où nos vaillants soldats alpins se sont emparés de fortes positions dans la vallée de Galossetta et au Monte Magari.

En Carinthie et à l'Isonzo, combats d'artillerie et engagements de petits détachements.

Des aviateurs ennemis ont jeté des bombes sur des localités de la plaine vénitienne, entre l'Isonzo inférieur et la Livenza, ainsi que sur Padoue: trois personnes tuées, 8 blessées; dégâts sans importance.

Le 15 juin, une escadrille de nos appareils Caproni a jeté des bombes sur la gare de Mattarello, dans la vallée de l'Adige.

Hier, de nombreuses escadrilles de nos avions ont jeté des bombes sur les campements ennemis au nord de Schlegen et dans le val Noce. Tous sont revenus indemnes après avoir lancé grosses bombes.

Deux avions ennemis ont été abattus en combats aériens: l'un dans la vallée Lagarina, l'autre à l'est de Schlegen.

SUR MER.

Paris, 18 juin. — On télégraphie de Palerme au *Petit Journal* qu'un sous-marin ennemi a coulé à coups de canon un vapeur italien au nord de Palerme. Le même jour un grand voilier italien a été également coulé au large de l'île Bliga (?). Son équipage est sauvé.

La défense de Verdun

On mande de Paris que la commission de l'armée a communiqué tous les documents relatifs à la défense de Verdun.

Le ministre de la guerre a déclaré à la commission sénatoriale de l'armée que le gouvernement approuvait le projet de loi sur la préparation militaire obligatoire des jeunes gens de 17 ans et appuierait ce projet au cours des débats prochains au Sénat.

Le parlement français et les prisonniers de guerre

On mande aux journaux suisses que sur la proposition de M. Briand, le Conseil des ministres a décidé la constitution d'une commission spéciale qui devrait s'occuper de toutes les questions concernant l'entretien et les occupations des prisonniers de guerre. Cette commission se composera de fonctionnaires des ministères des Affaires Etrangères, de l'Instruction publique et de l'Intérieur, ainsi que des députés et des sénateurs qui se sont particulièrement intéressés au sort des prisonniers dans les commissions parlementaires compétentes.

La neige dans les Alpes

On signale une recrudescence du froid dans toute la région des Alpes. A 1.000 mètres d'altitude, la neige tombe; elle atteint une épaisseur de 40 c/m. à l'Hospice de Bernina. Sur la ligne de chemin de fer de Bernina, les locomotives doivent employer le chasse-neige. La passe du Gothard, ainsi que les gorges Julienne et de Santis sont obstruées par la neige comme en plein hiver. La neige recouvre également la vallée de l'Albula, la ville de Saint-Maurice et ses environs. Dans le Jura français règne une violente tempête de neige, accompagnée d'un froid rigoureux. Dans le canton du Tessin, des ouragans de grêle ont causé d'énormes dégâts. Par suite des pluies torrentielles, la route cantonnale a été recouverte d'une avalanche de terre près de Brissago.

Le blocus de la Grèce

Berne, 18 juin. — On télégraphie d'Athènes au *Corrière della Sera*: Aucun vapeur grec ne quitte le Pirée. Les Compagnies de Navigation ont été avisés, en effet, par les Ambassadeurs de l'Entente que la saisie des navires dépendait toujours de la décision des commandants de la flotte.

On croit que le courrier pour l'Italie sera transporté prochainement par un torpilleur grec.

La nouvelle ligne autour de Salonique

Rotterdam, 18 juin. — On écrit de Salonique aux journaux anglais que l'armée du général Sarrail s'occupe à construire, autour de Salonique, une nouvelle ligne de défense plus rapprochée de l'ennemi. La distance entre les lignes adverses varierait d'après les endroits. A l'ouest elle serait de 1000 mètres, tandis qu'à d'autres points elle augmenterait jusqu'à 15 milles. Dans l'intervalle, il y a des escarmouches de cavalerie et de patrouilles.

Mesures financières contre la Grèce

Le « Matin » mande d'Athènes que la commission financière internationale a refusé de consentir à l'émission de nouveau papier-monnaie par la Banque nationale grecque, pour une valeur de 30 millions de francs.

Ce même journal annonce en outre que les gouvernements anglais et français ont résolu d'exclure des Bourses de Paris et de Londres les obligations du nouvel emprunt grec.

Dans les Colonies

Lourenço-Marquès, 17 juin (Havas). — On annonce officiellement que les Allemands ont attaqué le poste-frontière portugais Unde.

Il s'agit de la colonie du Mozambique, à la côte orientale Africaine.

Ambulance pour la Russie

On mande d'Amsterdam que le « Batavier II » ayant à bord les membres de l'ambulance néerlandaise destinée au front russe, a quitté vendredi Hoek van Holland se rendant en Russie.

Mort du lieutenant général von Molkte

Berlin, 18 juin. — Le Generaloberst von Moltke, chef de l'Etat-major général de l'armée, est mort aujourd'hui à la suite d'une crise cardiaque, à 1.30 h. après-midi. Le général venait de prononcer un discours à l'éloge du maréchal von der Goltz, dans la séance solennelle de deuil organisée dimanche midi au Reichstag. La cérémonie était presque terminée. La séance fut levée aussitôt. Le corps du général a été transféré à l'Etat-Major.

Le défunt était le neveu de feu le Maréchal von Moltke. Il avait 68 ans.

A la Chambre française

Paris, 16 juin. — D'*Excelsior*:

La mort récente de M. Alasseur, député du Loiret, porte à trente-trois le nombre de sièges vacants au Palais-Bourbon et rompt l'équilibre avec le Sénat, car hier encore nos deux assemblées comptaient chacune le même nombre de pupitres vides.

Au Luxembourg, en effet, trente-deux sénateurs sont morts depuis le mois de juin 1914, ce qui met les sénateurs au nombre de 263. Du fait qu'il n'est pas procédé à de nouvelles élections pendant la guerre, il se trouve qu'un département, celui des Hautes-Alpes, n'est plus représenté, ayant perdu ses deux sénateurs, MM. Blanc et Vagnat.

Au Palais-Bourbon, si l'on déduit 31 membres décédés et deux élections annulées en juillet 1914, on n'obtient plus que le chiffre de 567, nombre actuel des députés.

Et encore doit-on tenir compte que sur ces trente et un députés, sept sont « morts au champ d'honneur », ainsi qu'en font foi les registres du Palais-Bourbon.

La séance secrète au Palais Bourbon

Une dépêche suisse donne le résumé suivant de la séance:

Il y a peu de monde dans les environs de la Chambre, mais, par contre, les galeries et les tribunes sont bondées. Les députés assistent en grand nobre à la séance. Presque tous les ministres sont à leur place et se groupent autour de M. Briand. Après lecture du procès-verbal, le président annonce qu'on a réclamé la séance à huis-clos; il ouvre le vote. A ce moment, le député nationaliste Pugliesi-Conti proteste contre le fait qu'on n'ait pas tenu compte de la résolution condamnant la prestation de serment du député socialiste parti pour le Cantal. Le président fait remarquer qu'en vertu du règlement aucune discussion n'est autorisée au sujet du huis-clos. M. Pugliesi-Conti proteste, pendant que les socialistes s'abstiennent de voter. Le président annonce ensuite que la séance à huis-clos est décidée par 412 voix contre 138. On évacue les tribunes.

La crise des pommes de terre en Hollande

Le ministre de l'agriculture aux Pays-Bas vient d'adresser une circulaire télégraphique à tous les bourgmestres, les invitant à faire le relevé de toutes les réserves de pommes de terre existant dans leurs communes.

Il paraît certain que le gouvernement hollandais décidera d'urgence la saisie de tous les stocks de pommes de terre.

Au grand marché de Zwolle, notamment, toutes les pommes de terre mises en vente ont été saisies par ordre des autorités.

Les élections aux Etats-Unis.

Les correspondants américains des journaux anglais annoncent que M. Bryan est décidé à se tenir entièrement à l'arrière-plan dans la campagne électorale actuelle.

Il assiste à toutes les réunions du parti démocratique, mais à titre d'auditeur ou de reporter.

Le parti démocratique a rédigé le programme électoral suivant: Création d'une flotte suffisante pour protéger les Etats-Unis et d'une armée forte. Protection des petites nations et de leurs droits et leur assurer l'avenir. Garanties que la politique de M. Wilson soit poursuivie. Achat d'une flotte commerciale.

✝

Le Chevalier SOENENS; Monsieur SOENENS, engagé volontaire à l'Armée Belge; Monsieur Emile SOENENS; Mademoiselle SOENENS; Madame Anna SOENENS, religieuse du S.-C.; Madame Marthe SOENENS, religieuse du S.-C.; Mesdemoiselles Gene-lève, Agnès et Cécile SOENENS; le Baron de CROMBRUGGHE de PICQUENDAELE; Monsieur et Madame de BAY; Monsieur et Madame GOETHALS, leurs enfants et beaux-fils; Madame Bertha de BAY, religieuse du S.-C.; Madame Zoé de BAY, religieuse du S.-C.; Mademoiselle de BAY;

ont l'honneur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur fils, frère, neveu et cousin germain bien-aimé,

Christian, Marie, Jules, Joseph, Gislain

SOENENS

Engagé volontaire à l'Armée Belge.

tombé au champ d'honneur de l'Yser, le 19 février 1916.

Une Messe solennelle pour le repos de son âme sera chantée en l'église paroissiale de Saint-Denis-Westrem, le 21 juin.

Un service sera célébré ultérieurement en la même église.

SOUVENEZ-VOUS DE LUI DANS VOS PRIERES.

Vu les circonstances actuelles, il ne sera pas envoyé de lettres de faire-part.

Château de Puttenhove, le 15 juin 1916. (2992)

ETAT-CIVIL DE GAND

Déclarations des décès des 15, 16 et 17 juin.

Julie Van Loo, 84 ans, sans prof., Fossé d'Othon, 10, — Jules De Wolf, 60 ans, employé du télégr., rue de la Prairie, 25. — Eugénie Deaspré, 50 ans, Ve Nicolas Woinet, rue de l'Arbalète, 11. — Eugénie Reisin, 60 ans, Ve Gustave Van Haute, rue des Peignes. — Marie Pede, 65 ans, Ve Is. Goeman, rue de la Pucelle, 14. — Emile Bosschem, 37 ans, agriculteur, Semmersaeke.

1 enfant au-dessous de 1 an.

Déclarations des naissances du 16 juin.

Malvina Vermeire, ch. de Meulestede, 109. — Albert Delvo, ch. de Courtrai, 342. — Camille De Raedt, rue du Brochet, 260. — Albert Demeyer, boul. de Rooigem, 485.

Publications de mariages
du 18 juin.

Jean Lottelier, tourn. en fer, Gand, et Adèle Coensel, tisserande, Gendbrugge.

Joseph Mestdag, entrepreneur, rue de Rooigem, 163, et Marie Cardon, sans prof., rue du Muguet, 152.

Adolphe Hertleer, peintre, pass. du Coupure, 14, et Victorine Van Brussel, ouv. de fab., rue des Sans Noms, 72.

François Wullaert, ouv. de fab., rue de la Caille, 28, et Clarisse Gobbert, ouv. de fabr., rue de la Blanchisserie, 38.

Joseph Musschie, ouv. métall., ch. de Termonde, 416, et Josephine De Keukelaere, ouv. de fab., id.

Ernest Asschierick, rue de l'Hôpital, 54, et Pauline De Clercq, couturière, rue de l'Arbre, 111/2.

Auguste Tiberghien, ouv. de fabr., rue d'Or, 36, et Philomène Vanderstichele, id., rue Pont de Malle, 46.

Charles Slock, ouv. boucher, rue de l'Olive, 13, et Bertha Verhulst, culottière, Allée Verte, 122.

Georges Bracke, fileur, rue du Pot d'Etain, 23, et Martha Lanckrock, ouv. de fabr., id., 36.

Jean Driege, peintre, ch. de Bruges, 487, et Jourdane Bouckaert, ouv. de fabr., rue du Grieffier, 102.

Théophile De Graeve, ouv. de fab., ch. de Termonde, 304, et Pauline Blanquaert, id., id., 214.

Isidore Champion, négociant, avenue du Tolhuis, 5, et Christine De Sommer, sans prof., Fossé d'Othon, 175.

Alfred Rahier, négociant, Bruges, et Augusta De Wilde, sans prof., quai de la Grue, 29.

André Vermeulen, électricien, Ledeberg, et Elvire Van Lent, servante, Mont St-Amand.

Emile Lombaert, comptable, Gand, et Marie Musschie, sans prof., à Ledeberg.

Avis, affiches et communiqués allemands

I

LA RÉCOLTE DES POMMES DE TERRE HATIVES

Art. 1er. — L'utilisation économique de la récolte de 1916 des pommes de terre hâtives est confiée à la Kartoffelversorgungsstelle (K. V. S.) (Bureau d'approvisionnement en pommes de terre) à Bruxelles.

La K. V. S. est chargée de se procurer les quantités nécessaires à la consommation, tout d'abord par voie d'achat à l'amiable; à cette fin, l'achat des pommes de terres hâtives aux producteurs et leur livraison dans les districts de consommation seront confiés à un bureau de chargement (Verladerbüro) qui sera organisé sous les ordres du commissaire civil à Malines. La compétence de ce bureau s'étendra à toutes les communes désignées dans la liste annexée au présent arrêté.

Art. 2. — Le commencement de la récolte des pommes de terre hâtives sera fixé par le chef de l'administration civile (Verwaltungschef).

Art. 3. — L'achat des pommes de terre hâtives aura lieu au prix du jour; ce prix sera déterminé par le commissaire civil à Malines, d'accord avec la K. V. S., et sera considéré, pour les achats du jour en question, comme prix maximum quant à l'application de l'arrêté du 28 septembre 1915 concernant les peines applicables aux personnes qui n'observent pas les prix maxima (« Bulletin officiel des lois et arrêtés », p. 1903.).

Art. 4. — Au surplus et pour autant que les dispositions précédentes n'établissent pas d'autre règlementation, les dispositions de l'arrêté du 17 janvier 1916 réglant l'approvisionnement en pommes de terre (« Bulletin officiel des lois et arrêtés », p. 1525), restent en vigueur.

Tous les différends résultant de l'utilisation économique de la récolte de 1916 des pommes de terre hâtives seront tranchés uniquement par le tribunal d'arbitrage prévu à l'arrêté 11 dudit arrêté du 17 janvier 1916.

Art. 5. — Le chef de l'administration civile est chargé de l'exécution du présent arrêté. Il est autorisé à modifier la liste des communes mentionnée à l'art. 1er.

Art. 6. — Les infractions aux prescriptions décrétées en vertu de l'art. 5 seront punies d'une peine d'emprisonnement de police ou correctionnel d'un an au plus ou d'une amende pouvant atteindre 10,000 marcs. Les deux peines pourront aussi être appliquées simultanément. En outre, on pourra prononcer la confiscation des marchandises. Les tribunaux et commandants militaires allemands sont compétents pour juger les infractions.

Bruxelles, le 27 mai 1916.

Der Generalgouverneur in Belgien,
Freiherr von BISSING,
Generaloberst.

Cet arrêté n'est pas applicable dans l'Etape.

En exécution de l'arrêté ci-dessus le chef du gouvernement civil près du gouverneur général a décidé que la récolte commencera le 27 juin.

L'attaque d'un cratère

Un officier décrit de la façon suivante l'attaque d'un entonnoir de mine :

« Nous avions reçu l'ordre d'entreprendre l'attaque d'un entonnoir; on nous avait fait connaître l'heure à laquelle l'assaut devait avoir lieu, et nous étions occupés à régler nos montres lorsque, sans avertissement préalable, un vacarme semblable à celui que feraient de gigantesques timbales, éclata très peu en avant de nos positions. Le bruit allait crescendo: l'attaque commençait et les lance-bombes entraient en actions. Quelques instants plus tard, le crépitement sec et scandé des mitrailleuses se fit entendre sur tout le front, coupé par les coups presque furieux et rompus d'une vive fusillade. En même temps, des obus traversant l'espace, s'abattaient non plus isolés, mais par douzaines, de tous côtés. L'ennemi essayait de se rendre compte de la force de l'agresseur et des points où le danger deviendrait le plus pressant. Le vacarme devenait de plus en plus assourdissant, au fur et à mesure que la bombardement réciproque devenait plus intense; et à la lueur des projectiles enflammés qui montaient et descendaient dans l'espace, on apercevait le sol rouge, jonché de débris de bombes, jusqu'à ce qu'un nuage de gaz asphyxiant donnât au champ de bataille l'aspect d'un gigantesque chaudron de sorcière, planté en une terre maudite, où les hommes ne pouvaient vivre. Et de la position menacée, des colonnes de vapeurs rouges s'élevaient, un signal par lequel l'ennemi faisait savoir à son artillerie lourde qu'il avait besoin de secours. Les colonnes devenaient de plus en plus denses, nombreuses, pressées, ajoutant encore au caractère fantastique de cette scène de carnage. Puis les artilleries lourdes firent entendre leur voix puissante; aucune d'elles pourtant ne bombardait les bords mêmes de l'entonnoir, où la lutte corps à corps continuait à coups de grenades et de baïonnette, acharnée, sanglante, atroce... »

La Ville Chaude.

La ville chaude, c'est Tiflis, siège gouvernemental de la Transcaucasie, anciennement capitale de la Géorgie, comptant actuellement une population de cent soixante mille habitants et qui, sous bien des rapports, est une cité extrêmement curieuse.

L'appeler « ville chaude », c'est tout simplement traduire son appellation géorgienne de Tphlisou, qui venant de Tphlis-Kalaki, signifie effectivement « ville chaude »; très probablement, cette dénomination lui vient de la proximité des sources thermales et sulfureuses qui jaillissent près de la rivière Koura, dans la fissure de Tsavkissi et qui depuis toujours ont attiré vers cette région cette population orientale pour laquelle les bains constituent plus encore une distraction, un plaisir, un délassement, des occupations quotidiennes qu'une simple mesure d'hygiène et de propreté.

Ce nom de ville chaude, Tiflis le mériterait également en raison de sa situation topographique un peu spéciale. La plus grande ville de l'Asie russe est bâtie en effet au fond d'une chaudière, où l'on étouffe littéralement dès les premières chaleurs de l'été. Aussi les habitants ne cherchent-ils avec empressement toutes les occasions d'aller humer l'air pur dans les parcs et les jardins suburbains qui font à la ville comme une ceinture verdoyante du plus gracieux effet, ceinture sur laquelle tranchent pittoresquement d'anciens vestiges de bastions, de murailles et de tours crénelées, qui elles-mêmes contrastent singulièrement avec l'aspect désertique des collines et des montagnes environnant la ville.

Dans ces jardins, dans ces parcs, des milliers de promeneurs se rencontrent aussitôt après le coucher du soleil, principalement vers la partie la plus élevée du « ravin des sources chaudes », dont les promenades ombragées d'acacias descendent vers la Koura. N'étaient l'aspect particulier de cette végétation et la diversité des costumes, on se croirait à Spa pendant une de ces belles soirées d'été si appréciées des fidèles villégiaturistes de notre coquette cité balnéaire des Ardennes.

Pendant les chaleurs estivales, écrit le « Messager », toute la population aisée de Tiflis: rentiers, fonctionnaires, riches négociants, émigre et, précédée des hôteliers et des fournisseurs, se porte en foule vers les villas et les auberges des montagnes voisines, surtout vers Kodior, dont les maisons se disséminent sur les pentes d'une montagne dont l'altitude n'atteint pas moins de 1.400 mètres.

Pour le mouvement des affaires, le véritable centre de Tiflis est le bazar principal, qui conserve encore un caractère nettement oriental. Mais un autre centre, celui de la vie sociale, ce sont les bains, où les dames russes, arméniennes et géorgiennes, se réunissent et passent en réalité une grande partie de leur vie.

Les eaux minérales jaillissent vers le sud de la ville et c'est dans ce quartier qu'on a construit l'établissement des bains, très spacieux, bâti en pierres, avec des toits voûtés.

Les eaux, comme nous l'avons dit, sont sulfureuses, fort chaudes (environ 45 degrés) et très efficaces pour certaines maladies de la peau. Mais répétons-le, pour les dames de Tiflis le bain est un plaisir bien plus qu'une habitude d'hygiène; elles s'y rendent de grand matin et y restent souvent jusqu'à la nuit. C'est une occasion d'y étaler leur luxe. Plus les Géorgiennes et les Arméniennes sont riches plus elles fréquentent cet établissement.

Elles y arrivent en grande pompe, tantôt en voiture, tantôt à pied, mais toujours accompagnées d'un domestique et d'une nombreuse suite de femmes de chambre portant le linge, les tapis, les accessoires de toilette, des comestibles et des boissons variées.

Tout ce personnel aussitôt parvenu dans l'antichambre du bain, s'occupe de prendre dans la salle possession d'une place digne du rang de la maîtresse. On étale des tapis, on exhibe de riches vêtements brodés d'or, du linge d'un luxe raffiné, puis on prépare la dame à entrer dans sa baignoire.

Ces baignoires sont en pierres et de grande dimensions; elles sont des plus confortables, chose nécessaire, car le bain est de longue durée.

Les « élégantes » de Tiflis passent ordinairement une douzaine d'heures dans l'établissement. Il leur faut deux heures pour défaire leurs tresses, démêler leurs cheveux et procéder aux diverses ablutions, puis quatre heures se passent pour entrer deux fois dans la baignoire et prendre chaque fois du repos après avoir arrangé les cheveux; pour s'habiller ensuite deux heures sont nécessaires; enfin elles passent le reste du temps en société, à table, pour dîner ou souper.

Pour les hommes, la cérémonie est beaucoup plus courte. Après être resté un bon quart d'heure dans le bain, on s'assied sur un banc de bois, qui règne tout autour de la salle; les baigneurs étendent et tordent tous les membres et les frictionnent avec un linge spécialement affecté à cet usage. Quand un membre est assez tordu, disloqué et frotté, ces baigneurs claquent dans la main sans proférer une syllabe. Ce signal signifie que le patient doit se retourner.

Après ce massage énergique, mais extrêmement efficace et délassant, il est complètement savonné et il rentre dans la baignoire. Quand il en sort, c'est pour s'envelopper de la « Tshodra », la couverture. Il entre alors dans l'antichambre, s'y assied sur un large divan, y fume paresseusement quelques cigarettes, puis s'habille pour aller vaquer à ses occupations.

Telle est la cérémonie quasi rituelle du bain à Tiflis, la ville chaude, où se mêlent avec tant de pittoresque les coutumes de la vieille civilisation orientale adoratrice du far niente et celles de notre civilisation européenne pour laquelle la vie se passe à se presser.

LE BREVET D'INVENTION.

(Suite)

2° DU CARACTERE INDUSTRIEL

On peut dire qu'une invention ne présente le caractère industriel que si elle réalise une utilité commerciale dans la fabrication d'un produit ou l'emploi d'un moyen.

Il est essentiel d'ajouter que cette utilité peut n'être qu'occasionnelle; il n'est pas nécessaire que cette utilité existe toujours. Il suffit qu'elle puisse exister dans certaines conditions déterminées. En effet, une invention inutile aujourd'hui peut devenir très importante demain par suite de modifications dans les conditions économiques, la mode, l'état d'avancement d'une industrie connexe, etc. Mais encore faut-il que, dans l'état de la technique du moment, elle soit applicable; il ne faudrait pas qu'elle fût un perfectionnement à une invention rêvée, mais non actuellement « réalisée ». C'est ainsi que n'aurait pas été brevetable, avant l'invention du téléphone, un dispositif d'enregistrement des communications téléphoniques.

Il faut bien se garder de confondre le caractère industriel exigé par la loi avec la valeur industrielle, le résultat économique plus ou moins avantageux.

Nous avons déjà dit, à propos des conditions générales de brevetabilité, que l'importance du mérite, la valeur de l'invention n'ont aucune influence sur sa brevetabilité; nous pouvons le répéter à propos du caractère industriel; il suffit que ce caractère existe quelque minime que soit sa valeur numérique.

Ce que la loi veut, c'est uniquement que l'invention se rapporte directement à l'industrie, aux produits qu'elle met en œuvre, aux procédés qu'elle utilise. Les brevets sont uniquement du domaine de l'industrie, nullement de celui des sciences et des arts.

Les inventions de la science, ou découvertes, ne sont actuellement protégeables par aucune loi. M. et Mme Curie, en isolant le radium, Ampère, en énonçant les lois de l'électricité, Descartes, en faisant connaître le calcul intégral, ont immortalisé leur nom, mais ne pouvaient acquérir aucun droit privatif sur le fruit de leur travail et de leur génie.

Les inventions des arts et des lettres, au contraire, sont protégées par des lois spéciales, dites «lois sur les droits des auteurs. »

Mais certaines créations se rattachant aux productions artistiques peuvent, en outre, être protégées par les lois spéciales relatives aux dessins et modèles industriels.

* * *

Parmi les inventions non brevetables, par suite de défaut de caractère industriel, on peut citer les suivantes:

1° Théories, méthodes, principes, formules, etc. — Il fait une invention scientifique non brevetable celui qui énonce une nouvelle théorie (théorie de Carnot sur les moteurs thermiques), une nouvelle loi (loi de la chute des corps), un nouveau principe (principe de Dalembert), une nouvelle formule (binome de Newton), une nouvelle méthode (méthode de Swinburne pour le calcul du rendement des dynamos).

Mais chacune de ces inventions scientifiques peut faire l'objet de brevets dans chacune de ses applications à l'industrie. C'est ainsi qu'a été reconnue brevetable l'application à des instruments de musique d'une théorie sur le son.

« Une recette, une formule, disent Picard et Olin, sont brevetables dès qu'elles sont nouvelles et qu'elles servent à l'industrie ».

Si l'on va au fond des choses, on peut d'ailleurs prétendre qu'il n'est pas d'invention qui ne soit l'application d'une théorie scientifique, attendu que, dans la nature, chaque chose est soumise à des lois qu'il appartient à la science d'énoncer.

2° Méthodes d'enseignement. — Les méthodes d'enseignement, de comptabilité, etc., ne sont pas brevetables.

3° Système de publicité. — Les systèmes de publicités, tels par exemple les tableaux d'adresses, les cartes réclames, les combinaisons de catalogues, ne sont pas non plus brevetables, mais, de même que pour les méthodes d'enseignement, les objets, le mécanisme, etc., utilisés pour leur mise en œuvre, sont susceptibles d'un droit privatif, par exemple des appareils de publicité lumineuse.

* * *

Nous ne rangerons pas dans les inventions non brevetables, par suite d'absence de caractère industriel, celles relatives à l'art de guérir: si elles ne le sont pas dans quelques pays, c'est pour une autre raison qui sera expliquée dans le paragraphe relatif aux inventions illicites.

Plusieurs auteurs français ont voulu ranger parmi les inventions non pourvues du caractère industriel celles concernant l'agriculture, en dehors des instruments aratoires qui sont manifestement des produits industriels. Cette opinion n'est généralement plus admise aujourd'hui. « Il ne s'agit pas de savoir, dit Pouillet, si le cultivateur est ou non commerçant; qu'importe cette qualification purement légale? C'est le fait qu'il faut considérer. Et s'il est établi que le cultivateur tire de l'emploi de la machine brevetée un gain, un profit, des bénéfices, s'il en trafique, s'il s'enrichit grâce à elle, est-il juste de l'exonérer de toute responsabilité? (comme contrefacteur) ».

En conformité de ces principes, Pouillet « déclare brevetable un procédé de recépement des arbres, tel que l'encoffrage ou le cuffutrage qui, appliqué à un moment déterminé, aux chênes-lièges, avait pour effet, paraît-il, d'améliorer la qualité de l'écorce, en évitant la formation de croûtes et crevasses qui, commercialement, la déprécient ».

3° DE LA NOUVEAUTE DES INVENTIONS.

Pour être brevetable, une invention doit être nouvelle en ce sens qu'elle doit être dissemblable d'une autre chose déjà connue et dénommée antériorité.

Dans un paragraphe suivant sont indiquées les différentes conditions requises pour que l'existence d'une chose en fasse une antériorité.

Dans le présent paragraphe sont examinées les conditions de ressemblance ou de dissemblance de deux choses, l'une d'elles étant, par hypothèse, une chose admise comme antériorité, la seconde étant la chose inventée; il s'agit de savoir si cette chose inventée diffère assez de l'antériorité pour être brevetable.

Il est à remarquer qu'une chose peut être parfaitement connue sans constituer, du sens de la loi, une antériorité. Dans ces conditions, la brevetabilité ne résulte nullement de la nouveauté absolue, mais uniquement de sa dissemblance avec une chose présentant les caractères légaux d'une antériorité.

De ceci résulte que le mot nouveauté est, en cette matière assez mal choisi et de nature à prêter à confusion; en fait, ce mot devrait être remplacé par l'une des expressions; dissemblance d'avec une antériorité, absence d'identité avec une antériorité, etc.; mais pour la simplicité de l'énoncé et pour nous conformer à l'usage courant, nous continuerons, après avoir fait ces réserves, à nous servir du mot nouveauté.

(A suivre.)

LA GUERRE ET LES ARTS.

De l'*Echo de la Presse*, cette appréciation au point de vue de l'influence de la guerre sur les arts:

« Bien que la guerre soit, pour chacun, un événement extraordinaire qui secoue les bases les plus immuables de l'existence humaine, il est avéré, qu'au point de vue artistique, elle n'est guère productive. En dehors des événements idylliques ou pittoresques, tels que la marche, la recherche du logement, le bivouac, la variété constante des paysages et même des hommes et tout l'imprévu de la vie d'aventures, les impressions que laisse la guerre peuvent se classer en trois grandes catégories. D'abord le retour vers les soucis primitifs de la vie matérielle, la suppression de la protection inhérente à la civilisation contre les intempéries et la faim, et la réapparition des besoins communs de la créature.

En deuxième lieu, la vue de la mort, des blessures et des souffrances, et enfin le danger de la mort qui menace tous les combattants. Ce ne sont cependant pas des impressions productives d'œuvres artistiques. Les forces qu'elles créent ne servent pas à produire, mais uniquement à vaincre des résistances. Le danger de mort auquel on a été exposé a, il est vrai, souvent provoqué une recrudescence de religiosité ou même des conversions. Mais l'événement en lui-même produit une diminution et même un arrêt du sentiment.

N'a-t-on pas souvent constaté que ceux qui échappent à des catastrophes épouvantables, telles que les naufrages en pleine mer, les explosions dans les mines, etc., ne conservent guère d'impressions bien définies (à l'exception bien entendu de chocs nerveux ou d'une secousse générale, plutôt corporelle que morale) et parlent avec une légèreté incompréhensible des horreurs auxquelles ils ont échappé? La vue fréquente du danger et de la mort n'a pas l'effet que l'on pourrait en attendre. Celui qui est trop sensitif en est complètement bouleversé; celui qui ne l'est pas du tout ne garde aucune impression profonde et par sa nature même l'inconscient, n'est pas apte à traduire en une œuvre artistique les sentiments que le danger de la mort pourrait faire naître chez lui. Quant aux esprits bien équilibrés qui constituent le groupe moyen, leurs sentiment s'émoussent, leurs impressions se matérialisent aux besoins du moment.

Cela est tellement vrai que les médecins et autres professionnels qui voient la souffrance de près, tous les jours, et qui par conséquent devraient être à même de rendre, sous une forme artistique, leurs sentiments et leurs impressions, restent généralement réfractaires à toute inspiration artistique.

Le retour à la primitivité de l'existence journalière pèse aussi très fortement sur le moral. Les combattants ont quitté, pour toute la durée de la guerre, la voie que leur productivité s'était choisie.

Il reste cependant le grand événement du combat lui-même. Cet événement n'aura-t-il pas de répercussion au point de vue artistique? Il semble bien que non. Le combat, nous le soutenons tous les jours en commun, dans la vie usuelle. La vie est un combat, une lutte constante. L'art aussi est un combat, une lutte intérieure où la victoire alterne avec la défaite, mais c'est un combat symbolique, et seules les forces psychiques qui ne peuvent se traduire en actions, sont à même de rendre les impressions sous une forme ou l'autre de l'art. Mais la guerre est un combat réel, à vie et à mort, d'homme à homme, ou de collectivité à collectivité, un combat corps-à-corps, nécessitant l'action. C'est l'action même. Et les efforts produits, évidemment beaucoup plus considérables que ceux du génie créateur, ne se traduisent pas en impressions; les forces s'épuisent contre la réalité, et il ne reste rien pour produire l'art. »

LE JOUET

On a trop comblé les enfants de ces petites merveilles métallurgiques à rouages, à hélices, à soupapes, à moteurs, à chaudières, que sais-je? écrit un confrère, à propos de l'exposition actuellement ouverte à Bruxelles. Chemins de fer à catastrophes, navires à vapeur, sous-marins dernier modèle, aéroplanes monoplans et biplans, industries mécaniques de tous genres, automobiles de toutes sortes, on n'a laissé passer aucun progrès, aucune invention dans le domaine de la science sans en reproduire aussitôt le modèle réduit, mais parfait, à l'usage des bambins exténués. Le résultat, à mon avis, c'est qu'ils ont délaissé de plus en plus les bons vieux joujoux de bois aux contours simples, aux colorations naïves, bien moins perfectionnés, mais combien plus charmants!

Quelques philosophes regretteront, pour le calme de l'esprit enfantin, l'abandon de ces douces choses surannées, de ces pantins sans secrets, de ces bergeries primitives, de ces arches de Noé fabuleuses, de ces albums d'images d'Epinal, de ces maisonnettes facilement démontables au contrevents verts, chers à J.-J. Rousseau et aux toits d'un rouge éclatant, de ces boîtes de soldats peinturlurés à la diable, de tout ce paradis perdu, puéril et simpliste, ignorant des tractions mécaniques et des mystères de l'électricité.

Je sais bien que d'autres verront dans ce dédain des vieux joujoux un heureux développement hâtif aux compréhensions scientifiques. Pauvres marmots! Ils ont bien le temps de les connaître, les progrès de la civilisation moderne!...

A quoi jouaient donc les enfants des siècles passés, qui pourtant ont donné des hommes de valeur, des hommes de génie, de grands capitaines et de glorieux savants? Au début du XIVe siècle, on trouvait chez les merciers des toupies et des balles. L'histoire cite qu'en 1383 on donna à Charles VI, âgé de 15 ans, un canon de bois, et comme il désirait un ballon, on acheta pour lui des vessies de bœuf.

On trouve également, parmi les passe-temps d'Isabeau de Bavière, des ballons, des cartes coloriées, des jonchets. Les poupées étaient déjà fort en honneur; elles portaient de petites perruques tressées en bandeaux et, sur le corps, des habits souvent très riches.

Sous Henri III, c'est le succès du jeu de « bille bouquet » qui passionnait les petits comme les grands. Enfin, un document du début de XVIIe siècle, le journal d'Héroard, médecin du jeune Louis XIII, nous énumère les jouets du dauphin; la liste en est longue. Nous y relevons, entre autres: un tambour, un jeu d'échecs, un petit ménage complet, des objets venus de Chine, un pistolet à bouchon, une poupée représentant un gentilhomme, un cheval noir avec un gendarme dessus, un petit carrosse marchant par ressorts (déjà !), une petite montre à surprise, etc.

C'est de 1747 que date la création du « pantin », petite figure en carton dont les membres sont séparés et attachés avec des fils qui les agitent.

De tout temps, enfin, des jeux similaires au jeu de l'oie furent en faveur un peu partout. La vogue en fut remplacée vers 1720 par le jeu de loto. Mais depuis on est revenu à l'ancien jeu de l'oie, modernisé selon les circonstances, tels ceux que nous voyons exposés aujourd'hui, avenue Louise, appelés à nous distraire en attendant la fin de la terrible partie qui se joue, là-bas, sur le théâtre de la guerre.

La lutte contre les Epidémies

D'après une dissertation du Dr Kruese, Directeur de l'Institut d'hygiène à Leipzig, la « Croix Rouge » a signalé récemment les résultats obtenus par la lutte contre les épidémies.

Le choléra et la peste ont perdu pour nous leur caractère effrayant. Il y a 30 ans plus du double de personnes qu'actuellement mouraient de la tuberculose, 7 fois autant de la diphtérie, 15 fois autant de la fièvre typhoïde et 50 fois autant de la dysenterie. Il en est de même pendant la guerre, autrefois le nombre des décès dus aux épidémies dépassait de beaucoup celui des morts sur le champ de bataille. Sans le développement de l'hygiène durant les 10 ou vingt dernières années il n'aurait pas été possible de réaliser de si grands progrès. Au lieu des explications confuses sur la propagation des épidémies par les miasmes, on a maintenant une idée claire de la manière dont la contagion peut se produire par la respiration, le contact, l'absorption des microbes par le tube digestif et les piqûres d'insectes: c'est ainsi que nous combattons directement les épidémies avec plus de chances de réussite et de succès en nous efforçant d'en éloigner les germes ou de les détruire par la désinfection. C'est dans le même but qu'on perfectionne les conduites d'eau pour l'amélioration de l'eau potable, la canalisation par la construction d'égoûts pour le maintien de la propreté dans les villes et la livraison de produits alimentaires.

On peut encore atteindre ce but d'une autre façon, c'est-à-dire par l'augmentation de la force de résistance de l'homme contre les bacilles. Cela se fait déjà dans une certaine mesure en améliorant les conditions d'existence des populations par une alimentation appropriée, par la surveillance des habitations et de l'hygiène corporelle et par les secours accordés en cas de maladies et de détresse. Par ces moyens on a surtout obtenu de bons résultats dans la lutte contre la tuberculose. Contre d'autres maladies contagieuses on a recours à la vaccination. On s'en est d'abord servi comme remède préventif contre la variole.

La vaccine, préconisée par Jenner, a préservé des millions de personnes d'une mort affreuse. Pendant la guerre actuelle on a employé pour la première fois avec succès la vaccination contre le tétanos traumatique. En temps de guerre il est bon de se faire vacciner contre la peste et le choléra, en temps de paix, les mesures préventives ordinaires suffisent.

Agence de transports
SERVICE SPECIAL DE MESSAGERIES
COMMISSION — CONSIGNATION
Ure. LAURENT
Gand, Avenue du Grand Marais, 218
Bruxelles, r. de Ribeaucourt, 146 à 152
VASTES MAGASINS appropriés pour le dépôt des marchandises
(2967)

Bibliographie

GEESTELIJKE WERKEN VAN DEN H. JOANNES A CRUCE, eersten ongeschoeiden Karmeliet, uit het Spaansch vertaald, volgens de laatste nauwkeurig herziene uitgaaf, door P. Fr. Henricus en S. Familia, ongeschoeiden Karmeliet. I° D. *Bestijging van den Karmel*. Gent, W. Siffer, 1916, 8, XVII-461 p. en 1 pl. prijs 4 fr. 50.

Jusqu'ici on ne possédait qu'une traduction flamande complète des œuvres mystiques de S. Jean de la Croix par le P. Servais, publiée chez Michel Maes en 1693 à Gand, car celle du P. Antoine, imprimé à Anvers en 1637, est fort incomplète. Du reste ces deux traductions sont bien incorrectes et la lecture en est des plus difficiles. En 1912 le P. Gérard acheva l'édition espagnole de Tolède, faite d'après les manuscrits originaux. C'est de cette édition que s'est servi le P. Henri pour la traduction flamande dont il vient de faire paraître le premier volume qui nous donne la *Montée du Carmel*. On n'ignore pas que S. Jean de la Croix est rangé avec Ste Thérèse qu'il assista activement dans l'œuvre de la réforme de l'Ordre du Carmel, tout en continuant pendant trente ans ses prédications qui lui valurent le surnom d'Apôtre de l'Andalousie, parmi les principaux écrivains mystiques de l'Espagne. Ses œuvres ont une valeur autant littéraire que religieuse. Dans sa *Montée du Carmel* il s'occupe de la vie intérieure et spirituelle, ou plutôt de la vie surnaturelle pour employer l'expression dont s'est servi le P. De Smedt pour titre à son beau et célèbre livre, il cherche à indiquer la manière dont l'âme humaine, aidée par Dieu, mais agissant par elle-même, monte le chemin qui la conduit à l'union avec Dieu. La traduction est claire et exacte, elle prouve une connaissance approfondie de la langue espagnole; et, quoique l'auteur ait serré de très près le texte original, la lecture de son livre est aussi agréable qu'aisée. Plus d'une personne qui n'avait pu lire qu'avec une certaine fatigue une traduction parue en français, il y a quelque temps, trouva un véritable plaisir à la lecture du livre du P. Henri. Il a fait précéder la *Montée du Carmel* d'une introduction donnant une esquisse biographique de S. Jean de la Croix et quelques notions de psychologie qui feront comprendre plus aisément les idées exposés par S. Jean de la Croix dans son étude mystique.

Espérons que le P. Henri ne tardera pas à nous fournir une traduction des autres ouvrages de S. Jean de la Croix.

La Famille de feu Monsieur et Madame BERTRETSIN nous prie d'annoncer le décès de leur regrettée Tante

Dame **JULIE RETSIN**

Veuve de Monsieur GUSTAVE VAN HAUTE

née à Dixmude, le 6 décembre 1855, décédée à Gand, le 16 juin 1916, munie des secours de Notre-Mère la Ste-Eglise.

Le service funèbre aura lieu en l'église paroissiale St-Jacques, mercredi 21 juin, à 11 heures.

Les messes pour Dames commenceront à partir de 10,30 heures.

L'inhumation se fera au caveau de famille à Mont-St-Amand. (2989)

SOUVENEZ-VOUS D'ELLE DANS VOS PRIERES.

Vu les circonstances, la présente en tenant lieu, il ne sera pas envoyé de lettres de faire part.

Gand, le 18 juin 1916. Rue des Peignes, 7.

SAVONS
ET POUDRES
Comptoir Général Néerlandais
VLEURINCK & EECKMAN
171, rue du Jambon -- Dock
Terminus Train 7 -- GAND
(2833/3)

FEUILLETON DU « BIEN PUBLIC » (25)

L'AILE BLESSEE

par

Jean DE LA BRÈTE.

—×—

A son oncle, elle eût ouvert son cœur, à ses parents elle n'aurait avoué que la nécessaire si son père n'était pas arrivé au moment même où son émotion dominait sa volonté.

— Consenti?, dit-elle posément. Mais, ma chère mère, si vous connaissiez Landry de Sainte-Luce, vous comprendriez que l'on consente facilement à l'épouser. Je me suis trompée, nous n'en parlerons plus jamais.

Mme Gerbert ignorait complètement les orages du cœur; ensuite l'indépendance de jugement que manifestait sa fille, son soin de ne rien écrire pour les éclairer la blessaient.

— Tu as mal agi, Paula, en ne nous prévenant pas que M. Landry n'était pas fiancé, en nous cachant ton espoir. D'autant plus mal agi que ton père, en apprenant le retour de M. de Sainte-Luce, voulait aller te chercher; il te l'avait écrit. Malheureusement, nous avons cédé à tes instances.

— Mal agi!... Mais comment parler de choses aussi vagues? Je n'aurais été que ridicule, puisque, comme la suite l'a prouvé, je pouvais me tromper.

Au ton douloureux de sa fille, Mme Gerbert comprit qu'elle faisait fausse route; elle l'embrassa et ne se permit plus d'allusion bien que, les jours suivants, Paula lui parût terriblement désorientée.

Après avoir vu de si près le monde élégant et intéressant que ses instincts aimaient avant de le connaître, après surtout avoir laissé battre son cœur pour un homme en qui elle avait cru, Paula retombait lourdement sur elle-même et sur des réalités ennuyeuses. Cependant, près de ses parents, elle éprouvait un sentiment de sécurité qui l'étonnait et adoucissait un peu son amertume.

Cinq jours après son arrivée, elle rencontra Manuel de Laloë; quand il s'approcha pour la saluer, elle s'aperçut qu'il pâlissait.

— Nous ne vous avons pas encore vue depuis votre retour, mademoiselle?

— Est-ce un reproche? Mais je ne suis pas sortie, et dimanche nous avons entendu la messe à Montsorceau.

— Ma mère m'envoie demander à Mme Gerbert si vous voulez bien venir tous déjeuner à Candes samedi prochain?

— Je ne vois aucun obstacle, répondit Paula qui le fit entrer au Néflier.

Elle remarquait qu'il avait maigri, et, par un retour sur ses propres sentiments, elle le plaignit comme elle ne l'avait pas encore plaint, comprenant que, si son amour était sérieux, il devait beaucoup souffrir.

Mais elle écarta cette idée troublante et pensa que, insincère comme la plupart des hommes, — car déjà elle généralisait sa déception, — il oublierait!

Ce même jour, M. Ceyrel vint déjeuner au Néflier; il n'avait pas revu sa nièce depuis Sainte-Luce et, durant le repas, elle ne cessa de tenir des propos désabusés, de lancer des sarcasmes à son oncle sur son indulgence et sa sympathie pour l'humanité.

Il recevait les attaques sans sourciller, satisfait que Paula déversât d'une façon quelconque l'amertume de ses pensées. Il n'était point étonné que, chez un caractère ardent, le chagrin prît cette forme misanthropique; plus le feu était violent, plus vite il s'éteindrait.

Mais M. Gerbert, consterné, regardait son assiette d'un air éploré, et Mme Gerbert, impatientée, résistait difficilement au désir de relever vertement les propos de sa fille. Toutefois, elle eut la sagesse de laisser M. Ceyrel répondre comme il l'entendait.

Après le déjeuner, M. Ceyrel fit signe à son beau-frère de ne pas le suivre et rejoignit Paula dans le jardin. Ils prirent l'allée du milieu bordée de chrysanthèmes, de roses remontantes et de capucines tardives qui enlaçaient les tiges de rosiers. C'était joli, et le charme vieilli du jardin frappait malgré tout la jeune fille.

— Mon oncle, dit-elle subitement, je me demande si je ne ferais pas bien, un jour ou l'autre, d'entrer au couvent.

— Comme dans les comédies? dit-il en riant. Voilà, Paula, une vocation dont les échelons ont été vite gravis.

— Qu'est-ce que la vie, cependant? Une déception continuelle.

— Une déception continuelle... à dix-neuf ans. Pauvre petite!

— Vous ne me prenez pas au sérieux, mon oncle!

— Si, Paula, je prends au sérieux tes moindres souffrances parce que je t'aime de tout mon cœur, mais...

— Mais?

— Mais je crois, enfant, que si tu es revenue chez toi l'aile blessée, ce n'est une raison ni pour te jeter dans les extrêmes même imaginairement, ni pour englober les hommes dans une réprobation générale, ajouta-t-il en souriant.

Ils arrivaient au bout de l'allée, et il retourna sur ses pas, attendant une nouvelle observation de sa nièce; ce fut lui qui reprit:

— Cette pauvre aile blessée guérira, Paula, et tu peux beaucoup pour ta guérison.

— Je sais!... de l'effort, de l'énergie, piétiner sur soi, sur ses goûts, sur son cœur!...

— Pour le moment, dit-il avec calme, en fait d'effort ce que je désire pour toi, c'est un grand voyage.

— Et moi, en ce moment, je voudrais vivre seule au fond d'un ermitage!

M. Ceyrel comprenait très bien que c'était un soulagement pour sa nièce de lancer des paroles qui dépassaient sa pensée, et il trouvait urgent de distraire d'elle-même cette âme froissée.

Elle le surprit en disant sans préambule:

— J'ai vu Manuel, ce matin.

— Ah!...

— Oui... Il a paru extraordinairement ému en me voyant. Pauvre garçon! S'il savait combien je suis loin de lui!

— Il ne te demande rien... et il est de ceux qui, sans piétiner sur eux-mêmes, comme tu le disais tout à l'heure, savent se tenir debout quand l'épreuve arrive.

— Oh! l'épreuve!... M'aime-t-il autant que cela? Sait-on, sait-il lui-même s'il est sincère?

— Le temps l'apprendra... Moi, je crois qu'il t'aime assez, et met assez haut son affection, pour ne jamais vouloir profiter d'un dépit.

Paula rougit légèrement et regarda M. Ceyrel d'un air étonné.

— Vous êtes trop fin, mon oncle!... Mais croyez-vous que j'aurais perpétuellement devant mes yeux l'image d'un homme qui souffre à cause de moi?

— Je ne crois rien; tu me parles de Manuel, je te réponds.

— En tout cas, reprit-elle avec émotion, je le crois incapable d'agir comme l'a fait M. de Sainte-Luce, de se jouer des sentiments d'une femme; que dis-je? De ne même pas penser à ces sentiments quand l'agrément personnel est en jeu. Si tous les hommes en sont là, valent-ils la peine qu'on les aime!

— Défie-toi des généralités... Et puis M. de Sainte-Luce est-il aussi coupable que tu veux bien le dire? Tu donnes à son attitude une importance relative à ton sentiment personnel, non relative au fait en lui-même. Crois bien que tous les jours, dans le monde, un homme éprouve de l'attrait pour une jeune fille, le laisse voir et ne se décide pas à l'épouser.

— Je le crois! répondit Paula, et j'ai tort, grand tort de revenir sur un sujet qui devrait être épuisé, mais c'est avec vous seul, mon oncle, que je parle ouvertement.

— Et tu as cent fois raison... je suis ton ami; sans confiance, l'amitié n'existe pas. Rentrons-tu?

— Non, dit Paula en regardant autour d'elle, j'aime trop cet automne où s'est endormi, pour ne pas se réveiller, je ne sais quoi que j'aimerai toujours.

— Toujours... c'est bien long, répliqua M. Ceyrel, qui se dirigea vers la maison.

M. et Mme Gerbert l'attendaient dans leur petite bibliothèque. M. Gerbert, rouge, l'air furieux, s'écria en voyant entrer son beau-frère:

— Je voudrais tordre le cou à ce Landry!

— Les exécutions sommaires ne sont plus de notre temps, et je le regrette! car je commencerais par vous, répondit l'archiprêtre de son ton net et précis.

La stupéfaction de son beau-frère le fit sourire.

— Oui, nous sommes à vos yeux des imprudents, des êtres absurdes! dit M. Gerbert.

— Mon Dieu... un peu; mais, chose curieuse, je me demande si vos imprudences ne vont pas ramener Paula vers Manuel.

— Comment cela, qu'est-ce que vous dites?

— Oh! pas tout de suite. Mais, pour la première fois, elle le plaint réellement, par ricochet, il est vrai! c'est déjà quelque chose.

— De là à l'épouser..., dit Mme Gerbert avec incrédulité.

— Il faudra, en effet, franchir plus d'une étape, et commencer par distraire Paula. Elle désirait aller en Italie... Passez l'hiver en Italie! Vous verrez qu'elle reviendra guérie.

— Guérie!... Je n'aime pas qu'on emploie ces termes effrayants en parlant de ma fille, s'écria M. Gerbert; mais je suis prêt à partir.

— Réfléchissons d'abord, dit Mme Gerbert. Que deviendra notre maison?

— Vous avez un personnel très sûr... la maison ne s'envolera pas.

— Quand l'œil du maître n'est pas là... dit M. Gerbert. Enfin, tant pis! Mais... et ma limousine? Nous irons en automobile, ce sera charmant!

— Et très coûteux, répondit Mme Gerbert. Quatre mois de voyage sont une dépense énorme que nous n'avons pas besoin d'augmenter inutilement.

M. Ceyrel eut un geste de dédain.

— La dépense ne signifie rien... vous avez de l'argent.

— La dépense signifie toujours quelque chose, tu dois le savoir, toi qui donnes à pleines mains. L'argent, inutilement dépensé dans notre voyage, pourrait te servir.

— C'est se placer sur un autre terrain... et me le donnerais-tu cet argent? dit M. Ceyrel en riant. Jamais les économies, que vous ne ferez pas cette année, n'auront été mieux employées.

— Je ne m'oppose pas au voyage, mais nous pouvons le faire d'une façon raisonnable. Enfin, je crois que si Paula voulait prendre sur elle, nous n'aurions pas besoin de nous déplacer.

(A suivre.)

Importation

AVIS. Par suite de la hausse persistante des matières premières, le prix de la ZYMA FLOUR est momentanément porté à 1.50 fr.

Exportation

CAFÉS
crûs et torréfiés
Java, Chéribon, St-Dominique, Santos et Robusta

Grand choix d'articles pour prisonniers
Conserves diverses de Soleil, Marie Thumas, Amieux, Agnies, Biscuits militaires et autres.

LIQUEURS FINES
Bougies, Eponges, Peaux de chamois
Savons de toilette

GRANDE DROGUERIE EPICERIE CENTRALE

JOS. COLLIN

GAND - - - 30, RUE DIGUE DE BRABANT, 30 - - - GAND

:-: ZYMA FLOUR remplace les œufs frais :-:

spécialement pour enfants, convalescents et vieillards — 1.50 fr. la boîte

Dépôts de la Zyma Flour

M. D'HAESE, Grammont ; **M. DE WETTER**, rue de Lessines, 3, id.; **M. CAMBIER DE MEESTER**, rue des Jardins, 4, Renaix ; **M. A. VANDENBERGHE**, marché aux Œufs, 8, Bruges ; **M. DUPONT**, id.; **M. BRAET**, id. ; **MM. VERCRUYSSE, DELBEKE**, Desselghem; **Mme ROMMEL**, Eecloo; **M. VAN DEN EYNDE**, Courtrai ; **M. VAN NIEUWENHUISE**, rue du Sable, Wetteren ; De kinderen **TARAGOLA**, id.; **Mme Vve CLEMENT-DE VOLDER**, Iseghem ; **M. HOEMAECKER**, rue Neuve, 27, id.; **M. DE SODT**, Courtrai ; **Mme Vve VANHAECKE-DE MEULENAERE**, Beernhem ; **M. YPERMAN**, Bruges ; **M. JULIEN DE SWAEF**, Ostende. (2036)

DROGUERIE, produits chimiques, bi-carbonate de soude, chlorure de chaux, formuline, phénoline, sulfate de fer, etc.

PETIT CHATEAU avec parc bien boisé, étang, verger, serres à vignes, garage, et petite ferme pour jardinier, à vendre avantageusement. — S'adresser 474, chaussée d'Anvers.
Contenance près de 3 hectares. (2978)

SUIS ACHETEUR vieux MATELAS LAINE ou vieille LAINE. — Ecrire bureau du journal : Matelas. (2980)

ON DESIRE ACHETER BELLE MAISON DE RENTIER, confort moderne, cuisine de plain-pied, située au centre de la ville. — Faire offres au bureau du journal sous initiales B. L. 35. (2982)

HOMME MARIE, au courant de la machine à écrire, DEMANDE PLACE OU EMPLOI quelconque. — S'adresser bureau du journal sous initiales H. G. (2983)

A LOUER. — Belle MAISON MODERNE, construite en 1913, située chaussée d'Ottergem, n. 535, à proximité de la Laiterie de Gand et de l'arrêt du tram n. 5. — Larg. 6 m., grand jardin, 80 m. de prof., 6 chambres à coucher; aux étages, eaux, gaz. 50 fr. par mois. Conditions même chaussée, n. 470. (2902)

Conserves de viandes, Lait condensé, Confitures, Savons en briques et brun, le tout de qualité extra. S'adresser de 8 à 10 et de 2 à 3 h., 297, BOULEVARD DU CHATEAU, Gand. (2915)

A VENDRE IMMEDIATEMENT, VILLA, à Oostacker, Lourdes, à proximité de l'arrêt du tram. — S'adresser en l'Etude du notaire De Mulder, à Gand, rue St-Michel, 5. (2908)

JEUNE DAME DEMANDE PLACE COMME GERANTE, de préférence denrées coloniales. Ecrire bureau du journal, lettres B. S. (2934)

FILLE CUISINIERE, certain âge, bonne famille, dix ans même service, demande une place. — Adresse rue du Hainaut, n. 10, Gand. (2952)

ON DESIRE LOUER MAISON plain-pied avec jardin, prix modérés. — Ecrire bureau du journal A. C. 18. (2964)

A CAUSE DE CHANGEMENT DE DOMICILE à vendre avant 1er août énormes quantités de LILAS BLANCS, Marie Le Gr. et autres. — Rue d'Akkergem, 91. (2977)

A VENDRE: BELLE CAMPAGNE située le long d'une grande chaussée, à 5 kilomètres de Gand, avec beau jardin d'agrément, potager et étang. Disposition: salon et salon-suite, petit bureau, cuisine et arrière-cuisine, buanderie; 1er étage: 3 chambres à coucher; 2e étage: une chambre mansardée et un grenier; cave; garage avec étage. S'adresser chez C.-J. Sturm, boulevard du Château, 52, Gand. — 2588 (2267/1)

BELLE CAMPAGNE A VENDRE, aux environs de Gand, près d'un arrêt de tram. Superficie environ 3 hectares. Superbe bois, étang poissonneux, serres à vignes, garage, habitation pour jardinier. Disposition: rez-de-chaussée: cuisine de plein-pied, office, hall, salon, salle à manger; sous-sols, caves à provisions et à vins; entre-sol: 1 chambre à coucher; 1er étage: un hall, 2 grandes chambres à coucher et 2 petites idem.; 2e étage: 2 chambres à coucher, 1 mansarde, 1 grenier. Pour conditions et autres renseignements s'adresser chez C.-J. Sturm, boulevard du Château, 52, Gand. — 2585. (2267/2)

A LOUER: BELLE MAISON BOURGEOISE pour 360 francs. Petit jardin; rez-de-chaussée: cuisine et lavanderie, salon et suite; 1er étage: 2 belles chambres à coucher et une plus petite; 2e étage: 2 chambres mansardées et une petite chambre. S'adresser chez C.-J. Sturm, boulevard du Château, 52, Gand. — 2589. (2267/3)

A VENDRE OU A LOUER, agréable propriété avec grands jardins potagers et fruitiers avec serre et agréments, à 5 minutes du tram. Pour condit. écrire bureau du journal, init. L. W. S. (2795)

TOURBE LITIERE. — Arrivages réguliers au Comptoir agricole « Aurora » à Wetteren. (Le vendredi avant midi, au « Nouveau Paysan », Marché aux Grains, Gand.) (2816)

ACHETE FOYER FEU CONTINU, occasion, bon état. — Ecrire bur. journ. init. J. E.
ACHETE occasion belle SACOCHE ARGENT. — Ecrire bur. journ., init. J. E. (2832)

A LOUER, FIN AOUT, RUE DE LA CAVERNE, 14, belle MAISON avec grand magasin, loyer 1600 fr. S'adresser rue Haute, 45. (2784)

A LOUER, MAISON AVEC MAGASIN ET DEPENDANCES, porte cochère, dans rue fréquentée. Conditions avantageuses. Adresse Bur. journal V. M. (2873)

E. ROUVROY
Entreprises générales d'électricité
LUMIÈRES -- LUSTRERIES
Transport de force
Sonneries et Téléphone
RÉPARATION
Devis gratuit sur demande
GROS ET DÉTAIL
rue de la Catalogne, 7
GAND (1652)

Fabrique de Coffres-Forts
OCT. VAN LEUFFEL-VAN DE STEENE
Gand, rue Haute, 78, Gand



La maison ne vend que des coffres-forts fabriqués dans son atelier.
Ses coffres-forts ordinaires ont fait leurs preuves dans l'incendie de la section Espagnole qui a été détruite dans l'Exposition Internationale de Gand 1913.
Spécialité de coffres-forts imperforables, acier trempé sur fer en béton armé, résistant au coupage du chalumeau.
Fournisseur du bureau de l'Exposition Universelle de Gand
FOYERS DE LUXE ET ORDINAIRES
Cuisinières et Fourneaux
(1852)

Société Immobilière Gantoise
TERRAINS A VENDRE
dans le nouveau quartier de l'Avenue de l'Exposition.
S'adresser pour le plan de lotissement et les conditions de vente à l'Administrateur délégué M. P. Van Reybroeck, 2, rue des Deux-Ponts, Gand. (2494)

CHARBONS
LA MAISON
Albert BRACKE-CAMPENS
quai du Compromis, 23-25-26
GAND
(porte de Courtrai, à cinq minutes de la Gare Gand St-Pierre)
informe son honorable clientèle qu'elle a en déchargement :
Un bateau de **BRIQUETTES** de toute 1re qualité.
Un bateau de **FINES** 1/2 grasses de toute 1re qualité.
Un bateau de **GROSSES BRAISSETTES** lavées.
Un bateau de véritable **CHARBON** de Mons, et
Un bateau de **GAILLETTERIES.**
Toujours en magasin :
COKE, BOULETS, ANTHRACITES de toute première qualité pour poêle Godin, Jarsma, Poêle Cadé, etc., et pour Moteurs à gaz pauvre.
Poids garanti. -- Exécution prompte et soignée
Camionnage à la campagne
(2305)

Horticulture C. DELESPAUL
VILLA « LES CLEMATITES »
Fraterstraat, 41, Hukkelgem, Meirelbeke
Spécialité d'Aspedistras
AZALEAS INDICA. — CORYPHAS AUSTRALIS grands exemplaires 1.50, 2.25 à 3.50 ; jeunes plantes 10 — 15 — 25 et 35 fr. le cent. — **CLIVIAS** forcé à fleurir et boutonnés. — **OPHIOPOGONS. — IVONYMUS** variés. — **LAURUS CERASUS. — AUCUBAS JAPONICA. — LIGUSTRUMS.**
Envoi d'échantillons et prix sur demande
(154)

CHARBONS
Ch. EVERAERT-NORÉ
Allée-Verte, 116 (porte de Bruges)
SPÉCIALITÉS
CHARBONS DE FORGES
BRIQUETTES
CRIBLÉ
TOUT-VENANT
BOULETS
ANTHRACITES *pour poêles Cadé et Godin*
(923)

VÉLOS | MAISON | VÉLOS
VERMEERSCH
GAND — 148, *chaussée de Bruges*, 148 — GAND
Grand choix de vélos de dames et hommes
ARTICLE RÉCLAME ET OCCASION
Machines de luxe et de course
Lampes et feu à carbure à prix très bas
Machines à coudre et accessoires
TOUS ACCESSOIRES DE VELOS POUR COUREURS ET TOURISTES (685)
Réparations garanties
PLACEMENT DE GAZ
PRIX SPÉCIAUX POUR REVENDEURS
VÉLOS | VÉLOS

COULEURS & VERNIS
MASTIC pour VITRIERS
(GARANTI A L'HUILE DE LIN PURE)
VERNIS A L'ALCOOL
SAVONS EN POUDRE
TORCHONS
J.-B. VAN OVERMEIREN
Fossé St-Elisabeth, 56
GAND (1036)

A LOUER: Belle CAMPAGNE, sup. 1 h. 1/4, écuries, remises, maison du jardinier, à Gentbrugge, Voordries, 60, à 15 minutes des trams 1 et 2. S'adresser le matin, rue courte du Marais, 41, E/V. et l'après-midi /Vieux chemin de Bruxelles, 67, Gentbrugge. (2511)

BRASSERIE L'UNION
7, chaussée d'Anvers
Mont St-Amand — Gand

TARIFS

Bière en tonneaux		Bières en bouteilles	
Menage	25 fr. la tonne	Simple	fr. 0.15 la bout.
Double	32 » »	Audenarde	0.15 la 1/2 b.
Blonde	35 » »	Blonde	fr. 0.22 la bout.

Eau minérale

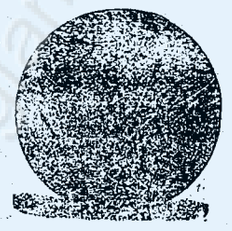
Roc-Bronnen		Roc-Champagne		Roc-Limonade	
Le litre	0.17	Le litre	0.50	Le litre	0.35
1/2	0.12	1/2	0.30	1/2	0.24
1/4	0.08	1/4	0.20	1/4	0.14

(2569)

Soc. an. LE CHEVAL BRUN
Administrateur-délégué
J. HEYNSSENS
INGÉNIEUR
44, RUE BENARD, GAND
MATÉRIEL & APPROVISIONNEMENTS POUR BUANDERIES
Machines à laver, Turbines, Séchoirs, Machines à repasser, Rinçoirs, Amidonneuse, etc.
Savons, Poudres de savon, Sel de soude, Amidon, Bleu, Soude et Potasse caustique, etc. (2301)

La maison F. CALLAERT
rue Charles V, 45, Gand
(TÉL. 613)
se charge de toutes réparations aux toits, ardoises, couvertures en zinc, gouttières, platteformes, réparations de tous systèmes de pompes.
INSTALLATIONS SANITAIRES
CHAMBRES DE BAIN -- W.-C.
Conduites à eaux et à gaz
TRAVAIL SOIGNÉ
Prix et conditions avantageuses (2232)

FOOTBALL
:: Rond ::
et indéformable.
— 1er choix —



Cuir gras et chromé
SOULIERS DE FOOT-BALL
fabrication 1914
à partir de 15.00 fr. bouts durs
FOOT-BALL pour clubs à partir de 28 fr.
complet avec vessie garantie étanche
FILET DE GOAL complets avec poteaux
Maison PAUL DE LAET
2, rue du Hainaut, 2, Gand
MAISON DE CONFIANCE -- RÉPARATIONS
(1569/1)

Maison de Gros
A. L. CANNOODT
45, chaussée d'Anvers, 45
Mont St-Amand-lez-Gand (tram 5)
(Maison fondée en 1894)
SAVONS DE MÉNAGE
SAVONS DE TOILETTE
POUDRES DE SAVON
etc., etc., de toute marque et de bonne qualité ainsi que POMMADES et LIQUIDES pour
MÉTAUX
FOURNEAUX
et CHAUSSURES
de très bonne qualité et à des prix très avantageux.
EN GROS ET EN DETAIL (2163)

JEUNE HOMME DISTINGUÉ, 23 ans, instruction supérieure excellentes capacités commerciales, apte à tout, très souple, très endurant, dirigerait n'importe qu'elle affaire IMPORTANTE, ici ou hors ville. Ecr. bur. journ. B. J. (2991)

CORDES ET FICELLES

Firme : A. BUYLE-VAN KERCKHOVE
Bureau : Rue des Rémouleurs, 82, Gand
STOCK EN MAGASIN DE 10.000 Kos
La maison n'envoye pas des échantillons (2960)

BOUGIES

EN VRAC ET EN PAQUETS
36, rue des Foulons, Gand (2246/2)

FOURS A PAIN

SPÉCIALEMENT CONSTRUITS POUR L'EMPLOI DU GAZ
:-: S'ADAPTENT SUR TOUS FEUX A GAZ EXISTANTS :-:
ÉGALEMENT POUR CUISINIÈRES ET AUTRES FEUX.
Sur demande nous donnons un four à l'essai.
L'ESSAYER C'EST L'ADOPTER
Pour tous renseignements s'adresser chez :
FRANZ DE CORTE (479)
GAND 27, RUE MAGELEIN, 27, GAND

CANARIS. VENTE ET ACHAT. — Durant toute l'année on peut obtenir, en confiance, des canaris, tant pour la reproduction que pour le chant. Très grand choix, mâles et femelles, toutes les races et à tous prix, aussi des **PERRUCHES.** S'adresser, 17, rue longue des Violettes, Gand. (2966)

SAVON EN POUDRE
-:- LAVANOL -:-
LAVANOL fabriqué suivant les derniers perfectionnements qui blanchit non par des acides, mais par son oxygène est un savon en poudre réputé depuis des années en France et en Belgique pour bouillir le linge, et pour la 2me lessive. Le lavage au **LAVANOL** se fait sans aucun savon.
LAVANOL est doux et conserve.
Par son emploi les ménagères n'ont pas à se plaindre de l'usure inexpliquée du linge, car il supprime l'usage de la brosse et des produits caustiques, les destructeurs du linge. (2033/2)
En paquets et en vrac
Dépositaire Th. VROMBAUT, 80, rue de l'Avenir, Mont St-Amand

Hémorrhoïdes!
L'antihémorrhoïdal dit « idéal » est le nouveau remède qui guérit, étonnamment, hémorrhoïdes, fissures, démangeaisons, ainsi que toute affection éruptive, congestive ou inflammatoire, de la peau radiée et avoisinante de l'anus.
Prix : 2 Fr.
PHARMACIE
R. BAETSLÉ, RUE CHARLES-QUINT 56
Alb. BAETSLÉ, Boulv. ELISABETH, 48 (Gare Gand St-Pierre)
GAND (2701)

DESSINS --- OUTILS --- BOIS
ET ACCESSOIRES
pour le **DÉCOUPAGE**
EUGÉNE CLIQUET
10, rue aux Vaches, 10 (2040)

Bureau de JOS. HERBERIGS
à Gand, boul. du Béguinage, 16
A obtenir GRANDS et PETITS CAPITAUX sur hypothèque
On désire acheter :
MAISON DE MAITRE, au centre de la ville.
A VENDRE :
a) Maison de rentier avec grands ateliers, contenant environ 500 mètres de terrains à bâtir, à Gand, BOUL. DU BEGUINAGE ;
b) Maison de rentier, RUE DU POIVRE, fr. 15,000, plus frais actés ;
c) Maisons de commerce, PLAINE S. JEAN-BAPTISTE et PLACE DU CASINO ;
d) Maisons bourgeoises et ouvrières à la porte de Bruges ;
e) USINE à Gand, à La Lys, contenant environ 3600 mètres.
TERRAINS à vendre pour villas et horticultures, à Gand-Mariakerke, chemin du Staakske.
A LOUER : belle Campagne meublée, à LA PINTE, de 2 hect. 7 ares.
A REPRENDRE pour motif de santé : LINGERIE, centre de la ville.
POUR CONDITIONS et RENSEIGNEMENTS s'adresser à Jos. HERBERIGS, administrateur des biens, à Gand.

EN VENTE
Vermicelle en caisses de 10 kilos ; fécule de pommes de terre en sacs et en sachets ; graines de canaris en sacs de 100 kilos ; Allumettes marque « De Zwaluw » ; sel en grande quantité ; savon en briques, en caisses de 100 pièces ; sodaline en sacs de 50 kilos, rendement trois fois supérieur au sel de soude ; savon brun, au prix de 2.25 fr., 2.40 fr., 2.60 fr. et 5.50 fr., le kilo, en bidons et en tonnelets de 12 1/2 et 25 kilos ; Eclaircrème pour chaussures ; pâte pour poêle, etc., etc., en vente chez :
E. EECKELAERT
rue de Belgrade, 29, Gand
après le 1er juillet, RUE DU TREMBLE, 16 (entre rue Charles V et Digue de Brabant) (2244)

Maison fondée en 1876
CHARLES DE POTTER
7, Place des Chartreux, 7, Gand
Cafés crûs — Malt et Cafés torréfiés.
Allumettes. — Confitures. — Epiceries fines.
Macaroni. — Vermicelle. — Sagoline.
Sardines. — Sel de cuisine. — Vinaigre.
Savons en poudre : Blanco, Helder Bleeker et Echten Bleeker.
Torréfaction de cafés à façon (2263)

Gand, Imp. L. WILLEMS, rue aux Tripes, 3.